

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

**Séance publique
du jeudi 18 octobre 2018 à 9h30
Hémicycle du Pharo – Marseille**

In extenso

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Jean-Louis CANAL - Christine CAPDEVILLE - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandra DALBIN - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Nouriat DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY- OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY- VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Eric LE DISSÈS - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Jean-Marie LEONARDIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Marcel MAUNIER - Roger MEI - Danielle MENET - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Michel MILLE - Danielle MILON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Florian SALAZAR-MARTIN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Monique SLISSA - Jules SUSINI - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Mireille JOUVE - Christophe AMALRIC représenté par Michel MILLE - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - François BERNARDINI représenté par Nicole JOULIA - André BERTERO représenté par Patrick APPARICIO - Jean-Louis BONAN représenté par Alain ROUSSET - Patrick BORÉ représenté par Patrick GHIGONETTO - Nadia BOULAINSEUR représentée par Josette FURACE - Valérie BOYER représentée par Mireille BALLETTI - Eric CASADO représenté par Gilbert FERRARI - Bruno CHAIX représenté par Eric LE DISSÈS - Maurice CHAZEAU représenté par Stéphane PAOLI - Jean-David CIOT représenté par Jacky GERARD - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Marie-Josée BATTISTA - Sandrine D'ANGIO représentée par Jeanne MARTI - Jean-Claude DELAGE représenté par René BACCINO - Sylvaine DI CARO représentée par Francis TAULAN - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Marc POGGIALE - Olivier FREGEAC représenté par Joël MANCEL - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Philippe GRANGE - Jean-Pierre GIORGI représenté par Roland GIBERTI - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Laurence LUCCIONI représentée par Catherine PILA - Irène MALAUZAT représentée par Philippe DE SAINTDO - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Florence MASSE représentée par Annie LEVY-MOZZICONACCI - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Marie-Claude MICHEL représentée par Loïc GACHON - Richard MIRON représenté par Frédéric BOUSQUET - Virginie MONNET-CORTI représentée par Monique CORDIER - Roland MOUREN représenté par Jérôme ORGEAS - Roger PELLENC représenté par Robert DAGORNE - Serge PEROTTINO représenté par Rémi MARCENGO - Roland POVINELLI représenté par Georges CRISTIANI - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Martine RENAUD - Isabelle SAVON représentée par Frédéric DOURNAYAN - Emmanuelle SINOPOLI représentée par Marie-France DROPY- OURET - Luc TALASSINOS représenté par Roger MEI - Guy TEISSIER représenté par Martine VASSAL - Jean-Louis TIXIER représenté par Danielle MENET - Maxime TOMMASINI représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Yves WIGT représenté par Olivier GUIROU - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Alexandre GALLESE.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Moussa BENKACI - Jacques BOUDON - Henri CAMBESSEDES - Marie-Arlette CARLOTTI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Auguste COLOMB - Laurent COMAS - Michel DARY - Jean-Claude FERAUD - Claude FILIPPI - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Antoine MAGGIO - Marie MUSTACHIA - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Roger PIZOT - Bernard RAMOND - Jean ROATTA - Eric SCOTTO - Marie-France SOURD GULINO - Philippe VERAN - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

ETAIENT PRESENTS ET REPRESENTES EN COURS DE SEANCE :

Mesdames et Messieurs :

Patrick MENNUCCI représenté à 10h20 par Samia GHALI - Gaëlle LENFANT représentée à 11h30 par Pascale MORBELLI.

ETAIENT PRESENTS ET EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

Mesdames et Messieurs :

Danielle MILON à 10h35 - Frédéric COLLART à 10h45 - Roger MEÏ à 10h54 - David YTIER à 11h00 – Monique CORDIER à 11h05 - Roger RUZE à 11h15 - Georges ROSSO à 11h25 - Xavier MERY à 11h25 - Albert GUIGUI à 11h25 - Michel MILLE à 11h30.

**La séance est ouverte à 9 H 35,
sous la Présidence de Madame Martine VASSAL,
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence,
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**

Madame LA PRESIDENTE.- Mes chers collègues, je déclare la séance ouverte et je demande à notre collègue David Ytier de bien vouloir procéder à l'appel.

(M. Ytier procède à l'appel nominal des membres du Conseil de la Métropole.)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Ytier, le quorum étant fixé à 121, il est constaté qu'il est atteint.

I – APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DES 28 JUIN ET 20 SEPTEMBRE 2018

Madame LA PRESIDENTE.- Je sou mets à votre approbation les procès-verbaux des Conseils de Métropole des 28 juin et 20 septembre 2018.

Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Je les considère comme adoptés.

Les procès-verbaux des séances des 28 juin et 20 septembre 2018 sont approuvés à l'unanimité.

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU

IV – COMPTE RENDU DES DECISIONS DES CONSEILS DE TERRITOIRE

V – INFORMATIONS AU CONSEIL

Madame LA PRESIDENTE.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, les comptes rendus des décisions du Président, du Bureau ainsi que des Conseils de Territoire vous ont été transmis en même temps que l'ordre du jour et les dossiers de cette séance.

Des informations au Conseil vous ont été également adressées avec les documents de séance. Il s'agit de :

- Mise à disposition de Personnel
- Avis de la Chambre Régionale des Comptes rendu en application de l'article L. 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Réponses aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion l'ex Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour les exercices 2009 à 2015
- Réponses aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de l'ex Syndicat d'Agglomération Nouvelle Ouest-Provence pour les exercices 2008 et suivants.

Y a-t-il des observations ?

(Aucune d'observation)

Mes chers collègues, j'ouvre avec vous cette 17^{ème} séance du Conseil de Métropole Aix-Marseille-Provence qui est la première assemblée depuis que vous m'avez investie à sa présidence.

J'ai souhaité que nos travaux et nos délibérations soient placés sous les hospices de Marianne qui est le symbole de notre République, de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité, notre devise inscrite dans notre Constitution de 1958 et qui fait partie intégrante de notre patrimoine national. Ce sont nos valeurs ; elles guident notre conscience et nos actions.

Nous avons un ordre du jour conséquent. Nous avons étudié 203 rapports au Bureau et nous aurons à nous prononcer sur 248 rapports sur ce Conseil.

Cette séance se déroule dans un contexte un peu particulier où le Gouvernement a lancé une mission de concertation sur la gouvernance, le fonctionnement et l'avenir de notre Métropole. Dans ce cadre, M. le Préfet consulte l'ensemble des élus, des Maires et des acteurs institutionnels. J'insisterai sans relâche auprès de lui ainsi qu'auprès du Premier Ministre pour que les Maires soient respectés, écoutés et considérés.

(Applaudissements)

Oui, parce que vous le savez, je m'y suis engagée, les Maires sont au plus près des préoccupations de nos habitants, ils font vivre nos territoires. Pour ma part, j'ai rappelé à M. le Préfet mon souhait de voir la Métropole gagner à la fois en efficacité, en visibilité et surtout en agilité. C'est une condition du développement et de la réussite de notre institution. D'ailleurs, l'ordre du jour qui vous est présenté, confirme les engagements que j'ai pris en votre nom.

Tout d'abord, j'entends aller dans le sens d'une Métropole décentralisée. Et d'ailleurs, les avenants aux conventions avec les communes qui vont vous être présentés, vont dans ce sens.

Dans cette période où les périmètres des compétences peuvent évoluer, je souhaite stabiliser l'existant. Cela va nous donner le temps d'une réflexion commune et notamment sur l'organisation de la gestion de la proximité.

Aussi, dès lors qu'une compétence qui serait liée à la voirie, lorsqu'elle est directement impactée, s'il est plus efficace d'en déléguer l'exercice au niveau communal, nous prorogerons, bien sûr avec l'accord de l'Etat, les conventions de gestion en matière de création, d'aménagement de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ou encore sur les aires et les parcs de stationnement.

Dans le domaine du développement économique, il faut que notre territoire soit compétitif et créateur d'emploi. L'objectif principal est donc de mettre en place tous les éléments permettant d'offrir un emploi aux Provençaux qui n'en ont pas et d'attirer ici de nouveaux talents. Aussi le renforcement du partenariat et de la coordination avec la Région Sud est un préalable indispensable, la convention fixant nos interventions complémentaires étant confirmation.

Nous allons aussi amplifier le partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et bien entendu avec le Conseil départemental.

Je souhaite que le lien entre le développement économique d'une part, et l'insertion par l'emploi d'autre part, soit stimulé partout où cela est possible. Toutes les aides que nous attribuerons à des projets économiques vont accélérer cette mutation et vont permettre d'affirmer le leadership en Méditerranée, d'une Provence qui gagne.

Pour les transports, nous présenterons une feuille de route qui précisera le calendrier de l'Agenda Mobilité. Nous accélérerons en travaillant également avec le Président de la Région Sud, Renaud Muselier, dans le cadre d'une renégociation du Contrat Régional d'Equilibre Territorial, le fameux CRET.

Chacun le sait, notre Métropole n'a pas été considérée à son juste poids par le Gouvernement jusqu'à présent. Depuis deux ans, aucun financement crédible n'a été reçu par notre institution et je le regrette profondément. Mais nous n'en resterons pas là, nous mettons tout en œuvre pour que la loi sur les mobilités crée le cadre juridique et financier adapté à notre Métropole.

En matière d'environnement, là aussi, nous accélérons. Grâce à notre Agenda environnemental dévoilé avant-hier, nous prouvons que le partenariat entre la Métropole et le Département est un partenariat gagnant.

Enfin, indépendamment des consultations préfectorales, il nous faut poursuivre la construction métropolitaine. Face à un Etat qui ne tient pas toujours ses engagements et qui impose en cours d'année des contraintes nouvelles aux collectivités, nous maintenons le cap d'une gestion équilibrée.

Après deux années et demie d'existence, nous devons intégrer plus d'une vingtaine de compétences nouvelles et tout cela, en corsetant nos dépenses de

fonctionnement dans la limite de 1,35. C'est le principe d'une contractualisation qui nous a été imposée par le haut et c'est un dispositif dont la Cour des Comptes a elle-même récemment pointé ses limites.

C'est un défi que nous allons relever ensemble et en effet, le rapport d'orientations budgétaires préparé sous l'autorité de Didier Khelfa, notre Vice-président aux finances et au budget, est fondé sur des orientations responsables. La sagesse nous invite à adopter une position de *statu quo* transitoire pour les transferts de compétence, mais la réalité vécue par chacun de nos Territoires nous pousse à l'action, à l'efficacité et à l'obtention de résultats dans des délais très courts.

Le moment de sceller nos engagements viendra lors de notre budget primitif en décembre et encore plus, lors de la première décision modificative. Pour l'heure, nous allons arrêter nos orientations stratégiques. Nous fixons nos intentions de maintien d'une bonne gestion, dans le strict respect du Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal.

Alors que tout l'édifice juridique et institutionnel peut être bouleversé, je veux donner à nos concitoyens, à nos décideurs de ce territoire des repères, une boussole, des marqueurs forts de notre volonté :

- aucune hausse des taux de fiscalité métropolitaine,
- une stabilité de notre politique d'abattements fiscaux,
- un maintien des attributions de compensation aux communes.

Donnons du sens à cette politique métropolitaine, donnons aussi du sens à nos actions. Ce territoire le mérite. Montrons notre détermination à faire réussir ce territoire, mais aussi soyons emprunts d'une sagesse pour jouer collectif.

A ce titre, Napoléon Bonaparte disait que la plus vraie des sagesse est une détermination ferme.

Mes chers collègues, depuis que vous m'avez élue, il y a moins d'un mois, j'ai fait en sorte de rencontrer un maximum d'élus, de Vice-présidents, de membres du Bureau, également de fonctionnaires. L'objectif était de mieux comprendre la Métropole, de mieux comprendre son périmètre.

Aujourd'hui, nous avons un devoir. Nous avons un devoir de redonner confiance à nos concitoyens et nous avons le devoir de rendre cette Métropole efficace. Alors, nous allons certainement avoir des décisions peut-être un peu compliquées à prendre, mais ce qui est sûr et certain, c'est que nous sommes sur une même barque, et que cette barque, nous devons la faire avancer.

Et ce que je demande régulièrement, et actuellement avec cette concertation, c'est une écoute des élus locaux et une implication de tous les élus locaux dans la construction métropolitaine de demain.

Je compte sur vous pour que nous puissions ensemble construire ce territoire de demain, parce que ce que je souhaite, c'est laisser aux futures générations, une Métropole qui soit reconnue, qui soit efficace, qui soit réelle et qui permette le développement dont notre territoire a véritablement besoin.

Merci à toutes et à tous, nous allons ouvrir cette séance.

(Applaudissements)

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE (9h42)

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Khelfa, sur les rapports n°1 à 63, y a-t-il eu des observations particulières lors de la Commission ?

Je crois qu'on a un petit problème de micro.

Monsieur KHELFA.- Madame la Présidente, merci de me donner la parole. Il n'y a pas d'observation particulière sur l'ensemble de ces rapports. Ceci dit, je souhaiterais intervenir de manière synthétique sur la délibération n°36 qui est la décision modificative n°2 et ensuite sur la délibération n°65 concernant le rapport d'orientations budgétaires.

Madame LA PRESIDENTE.- Nous allons passer au fur et à mesure tous les rapports.

1. FAG 001-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de restructuration de 3 villas en 6 logements sociaux "Le Hameau de la Pinède (6)" située Traverse Valette à Marseille - Abrogation de la délibération FAG 006-3777/18/CM du 18 mai 2018

Madame LA PRESIDENTE.- Qui vote contre ?

Monsieur Marandat, vous demandez la parole ou est-ce une position de vote ?

Monsieur MARANDAT.- Bonjour Madame la Présidente. C'est la première fois que je m'adresse à vous en votre qualité de Présidente.

Pour la énième fois, même si c'est la première avec vous, je vais prendre la parole pour parler des logements sociaux.

Madame LA PRESIDENTE.- Excusez-moi Monsieur Marandat, je vais vous demander si cela ne vous dérange pas, d'intervenir lors des rapports correspondants. On est sur le rapport n°1. On va égrainer l'ensemble des rapports et lorsque vous souhaitez intervenir sur l'un des rapports...

Monsieur MARANDAT.- Non, mais je veux parler sur tous les rapports...

Madame LA PRESIDENTE.- C'est sur le logement social, on va essayer d'être efficace.

Des intervenants.- Ce sont les garanties d'emprunt.

Madame LA PRESIDENTE.- Très bien alors allons-y.

Monsieur MARANDAT.- Madame la Présidente, on sait lire aussi bien l'un que l'autre : « le financement de l'opération de restructuration de 3 villas en 6 logements sociaux. ». C'est le sujet.

Donc pour la énième fois, je vais intervenir sur les logements sociaux. J'ai eu l'occasion depuis que je suis élu, et cela fait déjà quelques années, de parler ici et là à ce sujet et de répéter la même chose avec, je dois le dire, un résultat un peu moyen.

Quoi qu'il en soit, il y a déjà longtemps, je disais que plus on ferait des logements sociaux et plus il y en aurait besoin. A l'époque, on disait : *on a besoin de logements sociaux, il faut en faire en urgence.*

Mais, et je vois que la vérité ne s'est pas démentie, plus on fait de logements sociaux, plus il y en a besoin parce que les logements sociaux sont une des pompes aspirantes de l'immigration et de la venue chez nous de toute cette population.

(Protestations)

Nous savons que ces logements sociaux, malheureusement, ne bénéficient pas de la priorité nationale et ne sont pas donnés en priorité à nos concitoyens qui en ont besoin et qui attendent et qui attendent toujours.

Votre adjointe aux logements sociaux qui fait partie de votre majorité, mais qui en réalité travaille pour vos adversaires, je ne sais pas si on peut les appeler réellement comme ça, mais en tout cas dans l'intérêt de la gauche, qui dans ces logements sociaux et dans cette construction démesurée voient pour eux, une manne électorale, et qui depuis toujours sont tout à fait d'accord pour bénéficier de leurs votes électoraux, mais sont un peu moins d'accord pour que ces logements sociaux se fassent à côté de leur habitation, et en général, que ce soit les élus qui bénéficient du vote des populations habitant dans ces logements sociaux ou que ce soit ceux qui les préconisent à tout-va, comme nous l'avons vu ces dernières années, ils ont pris garde d'aller habiter là où il y en avait le moins, bien sûr.

Donc ce qui est bon pour les autres, et cela est vrai que ce soit pour l'accueil des migrants ou pour beaucoup d'autres choses, n'est jamais très bon pour eux.

C'est comme quand je parlais avec M. Mennucci qui pensait que la plage des Catalans, il ne fallait pas que ce soit privatisé, mais qui lui...

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Marandat, est-ce que vous pourriez être un peu plus efficace dans votre intervention parce que nous avons 248 rapports. Essayez d'être un peu plus concis.

Monsieur MARANDAT.- J'essaie, je fais mon possible parce que je pourrais en parler toute la matinée.

Madame LA PRESIDENTE.- Si vous commencez à parler de la plage des Catalans lorsque vous parlez de logement social, on va commencer à s'y perdre, on va s'y noyer. Si c'est pour narguer tout le monde, ce n'est pas la même. Soyons efficaces.

Monsieur MARANDAT.- Ce n'est pas pour narguer tout le monde.

Donc ce que je voulais imager par-là, c'est que ce qui est bon pour les autres n'est jamais obligatoirement bon pour eux-mêmes. C'est pour cela qu'à l'occasion de ces rapports, je voulais rappeler cela. Les logements sociaux, il faudrait faire attention à qui ils sont attribués et où ils sont implantés.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur Marandat. Nous allons passer au vote du rapport n°1. Qui vote contre ? Abstention ?

Essayez d'être clairs sur vos votes.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

2. FAG 002-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de construction de 27 logements sociaux "Mattéi" située Rue Mattéi Busserine 2 à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

3. FAG 003-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de construction de 45 logements sociaux "La Tarasque" située ZAC de Sainte Marthe Zone Mirabilis à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

4. FAG 004-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement social "Saint Louis" située 128 Avenue de Saint Louis à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention A. Guigui

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

5. FAG 005-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Unicil pour le financement de l'opération de réhabilitation de 70 logements sociaux "Résidence Bon Secours" située Boulevard Bon Secours à Marseille - Abrogation de la délibération FAG 002-2660/17/CM du 19 octobre 2017

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

6. FAG 006-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Unicil pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 10 logements sociaux "Les Toits de Jade" située 35 Rue Le Chatelier à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

7. FAG 007-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Unicil pour le financement de l'opération de réhabilitation de 339 logements sociaux "La Castellane" située Chemin de Bernex à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

8. FAG 008-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Unicil pour le financement de l'opération de réhabilitation de 595 logements sociaux "La Solidarité" située 38 Chemin de la Bigote à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

9. FAG 009-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Unicil pour le financement de l'opération de construction de 21 logements sociaux "Bois Fleuri" située 290 Avenue Pierre Doize à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

10. FAG 010-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'Economie Mixte Société Nationale Immobilière pour le financement de l'opération de construction de 13 logements sociaux "Le Coteau de Bel Air" située Boulevard du Docteur Léon Perrin à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

11. FAG 011-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Erilia pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 24 logements sociaux "Coeur Fabrettes" située 402 Avenue de Saint Antoine à Marseille

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

12. FAG 012-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logis Méditerranée pour le financement de l'opération de transfert de patrimoine de 215 logements sociaux "La Visitation" située 80 Avenue des Aygalades à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

13. FAG 013-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logis Méditerranée pour le financement de l'opération de réhabilitation de 215 logements sociaux "La Visitation" située 80 Avenue des Aygalades à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

14. FAG 014-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Grand Delta Habitat pour le financement de l'opération d'acquisition de 27 logements sociaux "Chevalier Roze" située 16 Rue du Chevalier Roze à Marseille

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

15. FAG 015-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Grand Delta Habitat pour le financement de l'opération d'acquisition de 17 logements sociaux "Boulevard des Dames" située 23 Boulevard des Dames à Marseille

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

16. FAG 016-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-est Méditerranée pour le financement de l'opération de réhabilitation de 128 logements sociaux "Saint Barthélémy" située 2-56 Allée Marcel Soulat à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

17. FAG 017-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement social "Jardin de Flore" située 38 Rue Paul Coxe à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

18. FAG 018-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement social "Joli Village" située 135 Rue François Mauriac à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

19. FAG 019-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement social "Le Rabelais" située 69 Rue Rabelais à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

20. FAG 020-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement social "Pas de Faon" située 127 Rue du Pas de Faon à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

21. FAG 021-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration de 3 logements sociaux "Cap Horizon" située Traverse de la Chèvre à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

22. FAG 022-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de démolition et reconstruction de 80 logements sociaux "Savine Ecole" située 99 Boulevard de la Savine à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

23. FAG 023-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de démolition et reconstruction de 65 logements sociaux "Savine Couronne" située 133 Boulevard de la Savine à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

24. FAG 024-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de démolition et reconstruction de 14 logements sociaux "Terra Lumina" située Allée des Pêcheurs à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

25. FAG 025-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de construction de 23 logements sociaux "Coeur d'Ilot" située 218 Chemin de Sainte Marthe à Marseille

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

26. FAG 026-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement social "Le Patio du Canet" située 5 Boulevard Louis Bovet à Marseille

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

27. FAG 027-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de construction de 51 logements sociaux "Livi" située Traverse La Fuente, Rue Méradou à Marseille

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

28. FAG 028-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération de construction de 15 logements sociaux "Arc En Ciel" située Chemin du Garoutier à La Ciotat

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

29. FAG 029-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Erilia pour le financement de l'opération d'acquisition et amélioration de 16 logements sociaux "Les Terrasses d'Allauch" située 120 Avenue du Général de Gaulle à Allauch

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

30. FAG 030-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 103 logements sociaux "Les Ballons" située Rue des Ballons à Meyreuil

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

31. FAG 031-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 6 logements sociaux "Pierres de Provence" située Rue Paul Arquier à Saint-Cannat

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

32. FAG 032-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM NEOLIA pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 6 logements sociaux "Les Jardins de Saint-Cannat" située Chemin des Fumades à Saint-Cannat - Abrogation de la délibération FAG 010-2266/17/CM du 13 juillet 2017

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

33. FAG 033-18/10/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Grand Delta Habitat pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 10 logements sociaux "Les Festons 2" située Rue des Festons à Pertuis

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

34. FAG 034-18/10/18 CM - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Cadolive pour l'aménagement d'un parcours de santé à La Sarriée

Madame LA PRESIDENTE. - Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Le rapport est adopté à l'unanimité.

35. FAG 035-18/10/18 CM - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint Savournin pour la reconstruction de la médiathèque

Le rapport est adopté à l'unanimité.

36. FAG 036-18/10/18 CM - Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille Provence - Adoption de la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2018 et des Etats Spéciaux de Territoires – remis ultérieurement

Monsieur KHELFA. - Concernant la décision modificative n°2 et de manière très synthétique, il est nécessaire d'ajuster les crédits en tenant compte de notre gestion depuis le vote du budget supplémentaire. Avec cette décision modificative, nous diminuons de 11,4 millions d'euros les dépenses réelles de fonctionnement dont notamment trois millions sur le 011, c'est-à-dire les charges de gestion courante, ce qui traduit la poursuite de notre volonté de faire des efforts d'économie générale. Ces 11

millions de réduction viennent compléter les 23 millions de réduction des dépenses réelles de fonctionnement que nous avons votés lors du budget supplémentaire.

Ce qu'il faut savoir également sur le fonctionnement, c'est que nous augmentons de 3 millions les recettes complémentaires, que nous n'avons pas modifié les Etats Spéciaux de Territoire et que bien évidemment, l'ensemble de ces inscriptions nous permet d'augmenter notre autofinancement vers la section d'investissement de 14,5 millions d'euros, ce qui porte le budget total de l'autofinancement sur la section d'investissement à 86 millions.

En investissement, nous avons augmenté nos recettes réelles de 4,5 millions et nous avons également augmenté nos dépenses réelles d'investissement de 2,9 millions, tout cela pour dire que ces dépenses permettent de réduire de 17,8 millions d'euros, le montant nécessaire de l'emprunt d'équilibre, le ramenant ainsi à 306 millions. Voilà, de manière très synthétique la présentation de la décision modification, Madame la Présidente.

Madame LA PRESIDENTE.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Monsieur GUINIERI.- Juste une question : est-ce que cette décision modificative nous permet de rentrer dans les clous du pacte de confiance ?

Monsieur KHELFA.- Absolument, c'est vraiment notre logique et la feuille de route que nous nous sommes fixés.

Madame LA PRESIDENTE.- Y a-t-il d'autres interventions ?

Je passe au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

37. FAG 037-18/10/18 CM - Budget Principal de la Métropole Aix-Marseille Provence - Adoption de la Décision Modificative n°2 des budgets annexes du Territoire Istres-Ouest Provence

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

38. FAG 038-18/10/18 CM - Participation 2018 du budget principal à l'équilibre du Budget Annexe Ports Ouest Territoires - Compétences transférées à partir de l'exercice 2018

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

39. FAG 039-18/10/18 CM - Modification de la contribution du Budget Principal au Budget Annexe Assainissement du territoire Marseille-Provence au titre de la gestion unitaire des eaux pluviales

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

40. FAG 040-18/10/18 CM - Budget annexe des Transports Métropolitains - Adoption de la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2018

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

41. FAG 041-18/10/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2018 du territoire Marseille Provence

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

42. FAG 042-18/10/18 CM - Ajustements des montants de trois opérations budgétaires dans le cadre de la Décision Modificative n°2 du Conseil de Territoire Marseille Provence

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

43. FAG 043-18/10/18 CM - Budget annexe de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2018 des Budgets Annexes du Territoire du Pays d'Aix

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

Abstention G. Lenfant

44. FAG 044-18/10/18 CM - Budget annexe de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2018 du budget annexe des Opérations d'Aménagement du Territoire du Pays Salonais

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

45. FAG 045-18/10/18 CM - Budget annexe de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2018 du Budget annexe "Réseaux de Chaleur Métropolitain" du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

46. FAG 046-18/10/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2018 des budgets annexes Crématorium Métropole, Ports Ouest Territoires, Parkings Métropole

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

47. FAG 047-18/10/18 CM - Budget Annexe de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption de la Décision Modificative n°2 Régie des Eaux du Territoire du Pays de Martigues de l'exercice 2018

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

48. FAG 048-18/10/18 CM - Budgets Annexes Eau et Assainissement en délégation du Pays d'Aix - Transfert des résultats 2017 de la commune Le Puy-Sainte Réparate suite au transfert de compétences à partir de l'exercice 2018

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

49. FAG 049-18/10/18 CM - Budgets Annexes Eau et Assainissement en délégation du Pays d'Aix - Transfert des résultats 2017 de la commune de Coudoux suite au transfert de compétences à partir de l'exercice 2018

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

50. FAG 050-18/10/18 CM - Budgets Annexes Eau et Assainissement en délégation du Pays d'Aix - transfert des résultats 2017 de la commune de Rognes suite au transfert de compétences à partir de l'exercice 2018

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

51. FAG 051-18/10/18 CM - Budget Annexe Eau en délégation du Pays d'Aix - Transfert des résultats 2017 de la commune de Saint Antonin sur Bayon suite au transfert de compétences à partir de l'exercice 2018

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

52. FAG 052-18/10/18 CM - Approbation de la durée d'amortissement des biens mobiliers et immobiliers des budgets annexes Assainissement de la Métropole Aix-Marseille Provence - Instruction budgétaire M49

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

53. FAG 053-18/10/18 CM - Approbation de la durée d'amortissement des biens mobiliers et immobiliers des budgets annexes Eau de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Instruction budgétaire M49

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

54. FAG 054-18/10/18 CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Création et affectation de l'opération d'investissement - Plan Local de l'Habitat

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

55. FAG 055-18/10/18 CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Création et affectation d'une opération d'investissement - SCOT

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

56. FAG 056-18/10/18 CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Approbation des révisions des opérations d'équipements

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

57. FAG 057-18/10/18 CM - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix - Clôtures d'opérations d'investissement

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

58. FAG 058-18/10/18 CM - Participation au financement d'équipements et approbation d'une convention avec la commune d'Istres pour la réalisation de plusieurs opérations

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

59. FAG 059-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation des opérations d'investissement, compétences transférées Défense extérieure contre l'incendie à l'Etat spécial de territoire Istres-Ouest Provence

Le rapport est adopté à l'unanimité.

60. FAG 060-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de programme relative aux aménagements divers et l'acquisition de matériel du crématorium de Martigues

Le rapport est adopté à l'unanimité.

61. FAG 061-18/10/18 CM - Information sur la dette métropolitaine

Le Conseil prend acte du rapport.

62. FAG 062-18/10/18 CM - Dotations de Gestion 2019 des Territoires – Information

Le Conseil prend acte du rapport.

63. FAG 063-18/10/18 CM - Rapport d'activités annuel retraçant l'activité de la Métropole en application du I de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales au titre de l'exercice 2017

Le Conseil prend acte du rapport.

64. FAG 064-18/10/18 CM - Rapport sur la situation 2018 en matière de Développement Durable de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- M. Gallèse va nous présenter le rapport n°64.

Monsieur GALLESE.- Madame la Présidente merci, mes chers collègues bonjour, le rapport en matière de développement durable de la Métropole Aix-Marseille-Provence cette année, a fait l'objet d'un travail des services que je souhaite souligner puisque la première fois, il s'agissait d'une compilation des rapports des différents Territoires, la deuxième fois, nous avons axé notre rapport sur le développement durable sur les thématiques. Cette année, nous avons vraiment travaillé avec les services et les élus sur toutes les thématiques du rapport du développement durable. Je ne vais pas être trop long et si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre. Mais pour ceux qui ont eu la curiosité de le lire, je voulais vraiment souligner tout le travail qui a été réalisé avec toutes les actions.

Un symbole pour terminer et conclure. Puisque la Métropole Aix-Marseille-Provence a été retenue dans le cadre d'un projet européen dénommé le projet DIAMS sur la qualité de l'air. Au travers de ce rapport, un budget de 3,7 millions d'euros de l'Europe sera affecté sur la qualité de l'air dans notre Métropole. Je voudrais souligner le travail collectif avec les associations, les laboratoires, les scientifiques et les services. Nous avons des scientifiques de très haut niveau dans cette Métropole et leur travail nous permet aussi d'obtenir ce genre de subvention européenne.

Merci Madame la Présidente.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Gallèse. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Je vous demande de prendre acte de ce rapport.

Le Conseil prend acte du rapport.

65. FAG 065-18/10/18 CM - Rapport et débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2019.

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Khelfa, vous avez la parole.

Monsieur KHELFA.- Merci Madame la Présidente de me passer à nouveau la parole.

Madame la Présidente, vous avez présenté les orientations que vous souhaitez mettre en œuvre dans vos propos liminaires. Pour rappel, vous avez aussi souhaité maintenir le calendrier budgétaire et voter le budget primitif 2019 au mois de décembre lors de la séance du 13 décembre.

Cela nous a permis d'élaborer de manière très technique ce rapport d'orientations budgétaires. Malheureusement, nous n'avons pas pu prendre en compte, dans le cadre de ce rapport, ni le changement de gouvernance, ni les orientations que

vous avez pu définir tout à l'heure, bien que quelques-unes aient été néanmoins intégrées.

Il y aura donc une évolution possible, notamment lors du vote du budget primitif et lors de la décision modificative que l'on pourra prendre pour affirmer vos marqueurs politiques à partir du début de l'année prochaine. Nous n'avons pas non plus pu prendre en compte, mais vous l'avez présenté, la mission du Préfet concernant le projet de fusion Département / Métropole et j'allais dire, plus largement la répartition des compétences entre les différentes collectivités.

Globalement, sur le rapport d'orientations budgétaires qui est présenté en quatre parties de manière tout à fait traditionnelle, nous avons acté un principe fort pour améliorer la lisibilité budgétaire notamment en modifiant la structuration budgétaire, en créant un budget principal métropolitain avec six composantes, de manière à être beaucoup plus clair, beaucoup plus précis mais surtout à permettre une meilleure lecture pour savoir qui dépense quoi et surtout, qui fait quoi.

Nous avons aussi la volonté de créer, et nous le voterons plus tard, deux budgets annexes, un budget GEMAPI qui nous permettra d'isoler l'ensemble des recettes et des dépenses mais aussi un budget collecte des déchets sur le territoire du Pays Salonais. Le cadre de la préparation a été contraint par le respect des règles fixées dans le cadre du pacte de gouvernance financier et fiscal, notamment avec la maîtrise de l'encours de dette et la maîtrise de la capacité de désendettement. Les contraintes également posées par la contractualisation avec une limitation de l'évolution des dépenses de fonctionnement à +1,35%, ce qui nous fait un objectif cible en matière de dépenses réelles de fonctionnement de 714 millions qui seront à inscrire dans le cadre du budget primitif.

Nous avons fixé, il y a quelques semaines, pour ne pas dire quelques mois, une lettre de cadrage. Ce rapport d'orientations budgétaires est le reflet de la lettre de cadrage qui avait été posée avec une volonté affirmée et affichée d'une baisse des dépenses de fonctionnement de 2,9% et une maîtrise sur le chapitre 012, c'est-à-dire les dépenses de personnel avec une augmentation maximale de 2%.

Nous avons également, dans le cadre du rapport d'orientations budgétaires, la volonté, et vous l'avez réaffirmé, je crois que c'est un engagement très fort de votre gouvernance, de ne pas avoir de hausse de la fiscalité. C'est également le respect de l'engagement que nous avons pris lors des différents comités d'investissement avec l'ensemble des Présidents de Territoire, avec une répartition au niveau des finances en matière d'investissement, avec une augmentation puisque l'on passe de 407 millions en 2018 à 459 millions prévus pour le BP 2019, avec une possibilité et un dispositif complémentaire pour des projets qui seraient subventionnés sur un niveau important que l'on a fixé à 60%.

Donc vous voyez Madame la Présidente, la volonté, c'est de dégager des marges de manœuvre qui nous permettent de mieux investir, de plus investir et de pouvoir éventuellement lever d'autres financements vers d'autres collectivités qui nous permettraient d'être encore plus performant en matière d'investissement.

Pour conclure, jusqu'à présent lorsque nous étions sur un rapport d'orientations budgétaires mais surtout lorsque nous étions dans la réalisation du budget

primitif, nous étions souvent dans une logique de recherche d'équilibre, on se triturait le cerveau pour faire en sorte de trouver cet équilibre.

Aujourd'hui, de par l'obligation de maîtriser les dépenses, on est tourné vers une logique de budget de maîtrise des dépenses et c'est ce que la contractualisation a pu faire. On n'est plus sur une recherche d'équilibre puisque nos économies sur le fonctionnement nous permettent de dégager des marges de manœuvre.

Voilà, Madame la Présidente, de manière très synthétique présenté le rapport d'orientations budgétaires.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Khelfa.

M. Poggiale a demandé la parole. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Personne ne demande la parole, nous écoutons M. Poggiale.

Monsieur POGGIALE.- Madame la Présidente, j'avais demandé à intervenir en tout début de séance, mais la technologie, apparemment, ne suit pas votre dynamisme, donc je n'ai pas pu le faire. Je voulais simplement faire une remarque concernant le fait que nous allons voter 248 rapports dans cette séance ; sur ces 248 rapports, 113 concernent le Conseil de Territoire Marseille-Provence et ce Conseil de Territoire ne s'est pas réuni, faute de quorum. Certes il y a eu des problèmes de circulation etc., d'où la nécessité d'accélérer le Plan de Mobilité, mais cela pose une vraie question de démocratie puisque 113 rapports que nous voterons en séance concernent ce Territoire.

Pour en revenir au rapport d'orientations budgétaires, permettez-moi quelques réflexions.

Quel est le sens de ce débat, alors que le rapport d'orientations budgétaires mentionne explicitement - je cite : « *il ne traduit pas le changement de gouvernance au travers de nouvelles mesures, qui pourraient intervenir lors de la décision modificative n°1 en 2019* ».

Autrement dit, on va voter un budget en décembre 2018 qui ne sera pas le vrai budget de la nouvelle présidence. Et on peut tout à fait comprendre que cela demande plus de recul pour proposer des choix dans une masse budgétaire aussi importante que celle de notre Métropole.

Par exemple, si l'orientation est respectée, c'est la part des investissements qui va augmenter autour de +10% en général et de +30% pour les transports. Très bien.

Mais sur quels projets ? Le rapport ne nous dit rien.

De plus, ce même rapport d'orientations nous explique que tout risque d'être encore bouleversé par le résultat de la concertation du Préfet sur l'avenir Métropole – Département – Compétences - Communes.

Cela mériterait quelques compléments d'explications.

Certes, le Préfet Dartout a ouvert une véritable concertation sur l'avenir de notre Métropole. Nous nous en réjouissons, car cela recoupe sous une autre forme la demande faite en juin dernier par notre ami Gaby Charroux.

Pour autant, on voit mal, à part à titre très prospectif, ce qui pourrait modifier nos besoins budgétaires pour 2019, puisqu'il est raisonnable de penser qu'aucune modification de compétences n'interviendra aussi vite.

Dans ces conditions, y a-t-il un ou des impératifs qui oblige la Métropole à devoir débattre d'un budget sans connaître tous les éléments politiques et financiers ?

Pourquoi ne pas avoir reporté ce débat qui, en l'état, n'en est pas un d'ailleurs ?

Permettez-moi deux autres remarques :

D'abord pour souligner ce que les *15 non inscrits Métropole à gauche* ont plusieurs fois dit dans cette assemblée : le ROB mentionne clairement en conclusion que la contractualisation imposée par l'État, limite fortement les marges de manœuvre et ouvre la voie à une remise en cause du niveau et de la qualité du service public rendu.

Cette logique austéritaire nous conduit tout droit dans le mur ou vers une privatisation des services publics. Et à l'arrivée, des pans entiers de nos populations municipales verront se rétrécir, voire se refermer, l'accès à ces services publics.

D'où ma deuxième remarque : tant que nous considérerons qu'il y a trop de dépenses publiques, nous serons dans cette spirale infernale. Le problème de notre Métropole n'est pas le niveau de ses dépenses, mais l'insuffisance de ses ressources financières.

Nous n'avons pas le pouvoir d'infléchir la politique fiscale et budgétaire du Gouvernement, qui depuis 10 ans fait payer aux collectivités locales une partie de ses choix – ses cadeaux - au service du monde des entreprises et des actionnaires.

Mais nous pouvons, à notre niveau, faire d'autres choix et agir pour qu'ils deviennent réalité.

D'où ce rappel des propositions que nous avons faites depuis 2016 que je me permets de rappeler rapidement :

1°) engager une vraie bataille collective vers l'Etat pour des financements, des garanties d'emprunts et une mutualisation de la dette.

2°) obtenir le relèvement du VT comme à Paris et dans les Hauts de Seine. C'est la possibilité de 150 millions d'euros de recettes annuelles supplémentaires.

3°) mettre à l'étude une contribution exceptionnelle du monde économique sur l'immobilier d'entreprises, des bureaux et des grands commerces (comme c'est le cas sur le Grand Paris Express) pour financer sur 20 ans le réseau transport nécessaire.

4°) réexaminer l'ensemble des DSP – en particulier celles du Tunnel Prado Carénage, des parkings, de l'eau et de l'assainissement – les renégocier et les reprendre en gestion publique au fur et à mesure pour stopper la fuite des dividendes versés aux actionnaires et les remettre au pot commun des services et des projets.

Pour les trois domaines cités plus haut et pour le seul territoire de Marseille-Provence, ce n'est pas moins de 20 à 30 millions d'euros à récupérer par an.

Merci Madame la Présidente.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Poggiale.

M. Guinieri a demandé la parole.

Monsieur GUINIERI.- Je voulais simplement faire un commentaire sur la partie transferts de charges liés au transfert de compétences. Peut-être que compte tenu des circonstances et du fait qu'on est en train de réfléchir à la répartition des compétences entre les communes et la Métropole, il aurait pu y avoir un alinéa qui fasse référence à ces dispositions transitoires que l'on risque de devoir mettre en œuvre. Car il me semble que ce serait catastrophique de faire remonter les compétences pour les faire redescendre ensuite, aussi bien en termes d'investissement qu'en termes de fonctionnement et qu'en termes de personnel.

Il me semble que le ROB devrait aborder cette question au travers de l'alinéa qui ouvre la porte à cette modification.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Guinieri. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Monsieur Khelfa, si vous voulez bien répondre.

Monsieur KHELFA.- Je vais répondre aux deux interventions de façon globale. Monsieur Poggiale, nous avons des obligations en matière de débat d'orientations budgétaires. Les EPCI comme les collectivités locales doivent débattre dans les deux mois avant le vote du budget. Mme la Présidente a souhaité maintenir le vote du budget au mois de décembre pour ne pas bloquer certaines prises de décisions et ne pas ralentir notre institution qui a déjà bien souffert d'un certain nombre d'obstacles et d'embuches.

L'objectif de voter le budget en décembre, même s'il n'y a pas les marqueurs politiques, c'est bien évidemment de respecter le calendrier budgétaire, de pouvoir créer des budgets annexes et nous permettre de fonctionner sans avoir un ralentissement.

Nous avons préféré maintenir le débat d'orientations budgétaires, même si, d'ici deux mois, nous avons la possibilité, puisqu'aujourd'hui ce n'est pas le vote du budget primitif, d'intégrer dans la traduction comptable du futur budget primitif, un certain nombre de nouvelles préconisations, de nouvelles orientations, notamment sur les volumes d'investissement et de préciser. Vous avez raison d'évoquer le fait qu'il n'y a pas de piste au niveau des investissements, mais aujourd'hui, dans le cadre du programme pluriannuel d'investissements, nous avons plus de 3800 lignes ouvertes du fait de la fusion des six ex-intercommunalités.

Il y a, là aussi, un travail à faire. Et l'objectif de dégager des marges de manœuvre, c'est de financer davantage ces programmes puisque jusqu'à présent, notre difficulté était d'arriver à tout financer. Donc grâce à ce travail, au non ralentissement de notre institution, au travail qui va être fait avec l'ensemble des services, c'est-à-dire un nettoyage, un dépoussiérage de ce programme pluriannuel d'investissements, nous

pourrons déterminer les investissements qui deviennent de fait, finançables ou prioritaires.

Concernant les transferts de compétences, je vais simplement imaginer mon propos. Cela répond à l'intervention de Frédéric Guinieri. Le pluvial, compétence transférée au 1^{er} janvier 2018, est une compétence pour laquelle nous les Maires, nous nous battons pour qu'il y ait un retour vers les communes. Il serait dramatique de créer un budget annexe, de transférer des personnels vers la Métropole si demain, il y avait un retour vers les collectivités. Ça serait purement dramatique, voire irresponsable.

L'objectif, à travers cela, est de dire : attention il y a peut-être des mesures transitoires à négocier notamment avec le Préfet, je parle de convention de gestion, éventuellement de donner des enveloppes aux Territoires pour gérer cette compétence, plutôt que de subir une casse, notamment s'il y a un transfert de personnel vers la Métropole. C'est juste une image, mais je crois que sur un certain nombre de compétences, il faut être très prudent car si on engage la machine, le retour vers les communes ne sera plus possible.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Khelfa. Sur ce choix qui est effectivement un choix politique, je me suis posée la question de savoir si j'avais le temps et le recul suffisant mais ce que je n'ai pas voulu du tout, c'est bloquer la machine.

Nous avons ajouté deux éléments essentiels qui figurent bien en gras sur le rapport d'orientations budgétaires, ce sont à la fois la nouvelle présidence mais aussi et surtout, le travail qui est en train d'être mené par le Préfet. Il nous est extrêmement difficile de préjuger et de savoir si des compétences seront retournées aux communes.

En revanche, il y a la loi. Cette loi doit être appliquée, sinon elle mettrait à mal ce à quoi nous sommes attachés, c'est-à-dire le service public avant tout. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à M. Khelfa de travailler sur ce rapport d'orientations budgétaires, de proposer un budget pour le 13 décembre et après nous verrons. C'est la raison pour laquelle, je vous ai bien dit dans mon propos introductif : *attention, ça va changer à la DM1*. La DM1 sera l'adaptation par rapport aux prescriptions qui vont nous être données par l'Etat, mais aussi par rapport aux engagements que nous allons avoir.

L'important est de ne pas bloquer non plus les Territoires. Car si nous ne votions pas le budget au mois de décembre, les affectations budgétaires au niveau des Territoires n'auraient pas pu se faire et cela prenait encore plus de retard.

Je crois qu'il faut avancer, il faut travailler sur cette future organisation.

Monsieur Poggiale, vous parliez tout à l'heure de la non tenue du CT1. Effectivement, il y a eu des problèmes d'accessibilité. L'ouverture de la L2 va peut-être simplifier un peu les choses mais nous allons proposer, pour la prochaine séance, une nouvelle organisation qui va être un peu plus décalée pour que les Commissions puissent se tenir par des moyens de vidéo projection sur les Territoires pour éviter les déplacements. Nous allons essayer de décaler les horaires pour ceux qui viennent d'endroits un peu plus lointain que la partie marseillaise... quoique je m'aperçois que les Marseillais ne sont pas particulièrement en avance non plus. S'agissant de ce fonctionnement, il est important d'avoir quelque chose qui soit plus adapté aux évolutions

d'aujourd'hui. Nous allons travailler avec les Présidents de groupe et les Présidents de Territoire sur cette nouvelle organisation.

Sur le mode de travail, nous lançons également la semaine prochaine, et je compte sur votre participation à toutes et à tous, sous l'égide de M. Rosso, des commissions décentralisées métropolitaines pour travailler sur ce retour de compétences. Aujourd'hui, l'Etat nous tend la main en nous demandant ce que nous souhaitons et comment nous voyons les choses. Je pense que c'est le moment pour nous de nous engager. Les plannings vous ont été communiqués, j'espère que vous pourrez y participer, être extrêmement actifs. J'ai demandé à ce que l'on vous envoie la totalité du canevas des différentes compétences pour que vous puissiez en amont réfléchir sur ce que vous souhaiteriez en retour sur les communes, sur les Territoires et, éventuellement, sur la Métropole aussi. Donc nous continuons à avancer pour travailler sur ce prochain meccano.

Sur la politique fiscale, c'est vrai, le budget est compliqué à mener, la contrainte financière est importante. J'entends aussi que l'Etat propose maintenant de mettre des péages dans les grandes villes. On reporte encore la responsabilité fiscale sur les communes. J'aurais une autre proposition à faire à l'Etat, c'est d'essayer plutôt de nous aider à créer une agence au niveau de la mobilité pour avoir tous les financeurs autour de la table. Dans le prix du diesel et de l'essence, il y a des taxes énormes qui sont prises par l'Etat ; si on nous en donnait une petite partie, cela nous aiderait à monter notre politique de transport.

C'est ce type d'initiative sur laquelle nous pouvons réfléchir pour avoir une taxation dynamique de la Métropole, sans augmenter les impôts sur nos populations.

Je livre cela à votre réflexion et j'espère que la semaine prochaine, nous aurons la possibilité de travailler à la fois sur ce retour de compétences, et surtout sur cette vision fiscale qui aujourd'hui fait défaut au niveau de la Métropole.

Je vous demande de prendre acte de ce rapport.

Le Conseil prend acte du rapport

Monsieur Khelfa, pas d'autres commentaires sur les autres rapports ?

(Aucune observation)

66. FAG 066-18/10/18 CM - Création du Budget Annexe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Le rapport est adopté à l'unanimité.

67. FAG 067-18/10/18 CM - Création du Budget Annexe collecte et traitement des déchets du Pays Salonais

Le rapport est adopté à l'unanimité.

68. FAG 068-18/10/18 CM - Liste complémentaire des associations et fondations exonérées de versement transport pour l'année 2019

Le rapport est adopté à l'unanimité.

69. FAG 069-18/10/18 CM - Mise en jeu de la responsabilité personnelle et pécuniaire du régisseur de recettes pour l'encaissement des horodateurs des parkings de surface, des péages à pied sur parking couvert ou de surface, des badges de stationnement, des abonnements parking couvert et des forfaits touristiques à Cassis - Remise gracieuse

Le rapport est adopté à l'unanimité.

70. FAG 070-18/10/18 CM - Présentation du rapport d'activité 2017 du délégataire de service public pour la gestion du Centre des Congrès Agora à Aubagne

Le Conseil prend acte du rapport.

71. FAG 071-18/10/18 CM - Révision des tarifs contractuels et de la contribution forfaitaire annuelle de la délégation de service public par affermage pour le centre des congrès AGORA à Aubagne - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Le rapport est adopté à l'unanimité.

72. FAG 072-18/10/18 CM - Approbation de la remise d'ouvrage par Euroméditerranée : ZAC Cité de la Méditerranée Secteur 8

Le rapport est adopté à l'unanimité.

73. FAG 073-18/10/18 CM - Modalités de dépôt des listes de candidats à la Commission Concession

Madame LA PRESIDENTE.- Je demande à M. Jacquier de nous présenter le rapport n°73.

Monsieur JACQUIER.- Il s'agit d'exécuter une directive européenne, ou plutôt le droit européen, qui nous oblige à créer une commission relative aux concessions qui jusque-là étaient traitées par la Commission de Délégation de Service Public. Il va donc falloir créer une nouvelle commission.

Madame LA PRESIDENTE.- J'y suis tout à fait favorable.

Y a-t-il des observations sur ce rapport ?

Il n'y a pas d'observation.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

74. FAG 074-18/10/18 CM - Commissions Permanentes de Travail et d'études - Modifications

Madame LA PRESIDENTE.- Les rapports n°74 à 84 concernent des dossiers institutionnels et RH. Je les présente. Il n'y a pas d'opposition de la Commission.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

75. FAG 075-18/10/18 CM - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein d'organismes extérieurs

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

76. FAG 076-18/10/18 CM - Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le rapport est adopté à l'unanimité.

77. FAG 077-18/10/18 CM - Approbation de l'adhésion au Groupement d'Entreprises (GE) pour la gestion du Restaurant Interentreprises (RIE) de la Tour la Marseillaise - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein du conseil de gestion du GE et de la commission de contrôle du RIE

Le rapport est adopté à l'unanimité.

78. FAG 078-18/10/18 CM - Abrogation des délibérations FAG 050-3820/18/CM et FAG 051-3821/18/CM du 18 mai 2018 sur la création de commissions territoriales du Comité Technique et du Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail au sein de chaque territoire et sur l'approbation du nombre de représentants du personnel

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

79. FAG 079-18/10/18 CM - Définition d'emplois permanents et création d'emplois non permanents pour accroissement temporaires d'activité

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

80. FAG 080-18/10/18 CM - Définition des taux de promotion pour les avancements de grades des agents métropolitains

Le rapport est adopté à l'unanimité.

81. FAG 081-18/10/18 CM - Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Madame PRISCO.- Merci Madame la Présidente de me donner la parole. Permettez-moi de rappeler que grâce à la volonté du Gouvernement précédent, nous avons pu avancer, dans la loi, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il nous faut désormais traduire cet engagement sur nos territoires, et notamment dans la fonction publique locale.

Si la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ne s'est pas détériorée, elle reste néanmoins encore bien loin, trop loin, des attentes, avec un écart de rémunération de 9,3% dans les collectivités, contre 13,1% dans le privé, 14,4% au niveau de l'Etat et 21,4% dans les hôpitaux.

Les actions menées et les ressources mobilisées en faveur du personnel métropolitain doivent apparaître en constante progression.

C'est dans ce sens que nous prendrons les mesures adaptées à la hauteur des enjeux de bon fonctionnement de notre Métropole.

Nous veillerons à ce que les politiques menées consolident les orientations et les programmes, à la fois de recrutement et de formation.

A égalité de temps de travail, égalité de salaire : je souhaite que nous rendions effective l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rémunérations.

Nous y parviendrons en améliorant les conditions de travail, en garantissant la promotion professionnelle et surtout en respectant la conciliation d'une activité professionnelle avec une vie personnelle, et pas seulement pour les femmes.

Le dialogue social sera déterminant pour parvenir à l'égalité professionnelle.

Je compte sur vous, Madame La Présidente, pour pousser notre engagement toujours plus loin, conformément aux obligations légales, afin d'avancer vers une réelle égalité entre les femmes et les hommes au sein de notre institution.

Nous resterons très attentifs et attentives aux résultats attendus pour les années 2018 et 2019.

Je vous remercie.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci de soulever cette problématique. Vous prêchez une convaincue chère Madame. Nous sommes dans la Fonction Publique Territoriale et il y a une égalité de traitement entre tous les fonctionnaires. C'est important de pouvoir pousser des femmes à des postes de responsabilité pour tous les postes ouverts. Je souhaite justement que les femmes qui font partie de notre Fonction Publique puissent passer des concours et avoir la possibilité de prendre aussi des postes à responsabilité car dans notre cadre territorial, il est extrêmement compliqué de faire différemment pour un même poste entre deux personnes et heureusement que c'est comme ça.

En tout cas, sachez que j'engage toutes celles qui souhaitent véritablement avancer à le faire. Nous avons un Centre de Gestion qui est là pour les aider, pour les aider aussi dans les formations et c'est avec un grand plaisir que je pousserai un maximum de femmes à avancer encore plus dans la hiérarchie.

Je vous demande de prendre acte de ce rapport.

Le Conseil prend acte du rapport.

82. FAG 082-18/10/18 CM - Liste des fonctions portant attribution de logement par nécessité absolue de service sur le territoire Istres-Ouest Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

83. FAG 083-18/10/18 CM - Approbation d'une convention avec la ville de Marseille pour la mise à disposition d'un agent auprès de la Métropole

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

84. FAG 084-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

85. FAG 085-18/10/18 CM - Assurances - Indemnisation de tiers victimes de dommages matériels

Madame LA PRESIDENTE.- M. Montecot nous présente le rapport n°85 qui concerne les assurances.

Monsieur MONTECOT.- Tout est conforme.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Montecot. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

86. FAG 086-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences « Aires et parcs de stationnement » et « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune d'Eguilles, transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Les rapports n°86 à 128 concernent des avenants de convention de gestion avec vos communes.

Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

87. FAG 087-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Fuveau, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

88. FAG 088-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Aires et parcs de stationnement" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Gardanne, transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

89. FAG 089-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Gréasque, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

90. FAG 090-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de La Roque d'Anthéron, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

91. FAG 091-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Lambesc, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

92. FAG 092-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune du Puy-Sainte-Réparate, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

93. FAG 093-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Aires et parcs de stationnement" et "Création,

aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune des Pennes-Mirabeau, transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

94. FAG 094-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Aires et parcs de stationnement" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Meyrargues, transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

95. FAG 095-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Meyreuil, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

96. FAG 096-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Mimet, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

97. FAG 097-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences « Aires et parcs de stationnement » et « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Pertuis, transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

98. FAG 098-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Peynier, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

99. FAG 099-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Peyrolles-en-Provence, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

100. FAG 100-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Rousset, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

101. FAG 101-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Saint-Cannat, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

102. FAG 102-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Saint-Paul-lez-Durance, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

103. FAG 103-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Trets, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

104. FAG 104-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Aires et parcs de stationnement" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Venelles, transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

105. FAG 105-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Vitrolles, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

106. FAG 106-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Cabriès, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

107. FAG 107-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Le Tholonet transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

108. FAG 108-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Ventabren transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

109. FAG 109-18/10/18 CM - Approbation de la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire " de la commune d'Aix-en-Provence transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

110. FAG 110-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Bouc-Bel-Air, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

111. FAG 111-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Rognes transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

112. FAG 112-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Velaux transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

113. FAG 113-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "Aires et parcs de stationnement" de la commune de La Fare Les Oliviers transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

114. FAG 114-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Mallemort transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

115. FAG 115-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Saint Zacharie transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

116. FAG 116-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences « Aires et parcs de stationnement » et « Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Peypin transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

117. FAG 117-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune

de La Bouilladisse transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

118. FAG 118-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Roquevaire transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

119. FAG 119-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune d'Aubagne, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

120. FAG 120-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune d'Auriol, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

121. FAG 121-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Belcodene transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

122. FAG 122-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de La Penne-sur-Huveaune transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

123. FAG 123-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de gestion relative à la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Fos-sur-Mer, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

124. FAG 124-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de gestion relative à la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Istres, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

125. FAG 125-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de gestion relative à la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Miramas, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

126. FAG 126-18/10/18 CM - Approbation des avenants n°1 aux conventions de gestion relatives aux compétences « Aires et parcs de stationnement » et « création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône transférées au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

127. FAG 127-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence "création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Martigues, transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole-Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

128. FAG 128-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de gestion relative à la compétence « Aires et parcs de stationnement » de la commune de Saint-Mitre-Les-Remparts transférée au 1er janvier 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

129. FAG 129-18/10/18 CM - Demande de reclassement de l'Office de Tourisme de Marseille en Catégorie I

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Milon. Pas d'opposition ?

Monsieur GAUDIN.- Tout va bien.

Madame MILON.- Tout va très bien comme le dit le Maire de Marseille, pas de problème sur cette proposition à l'unanimité de la Commission.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Madame Milon. Pas d'observation ? Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ECONOMIE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (10h34)

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Gazay, si vous pouvez nous présenter les rapports de 130 à 134.

Monsieur GAZAY.- Pas d'opposition Madame la Présidente, unanimité sur la Commission.

130. ECO 001-18/10/18 CM - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Bouches-du-Rhône

Madame LA PRESIDENTE.- M. Méï a demandé la parole sur le n°130.

Monsieur MEI.- Je voudrais intervenir sur cette question économique pour rappeler que demain, nous sommes reçus par le Ministre de Ruyg sur l'avenir de la centrale thermique de Gardanne, pour la partie charbon.

Hier, des travailleurs ont manifesté. C'est le désespoir. Ils sont venus manifestés à la Métropole.

Gardanne : 21 000 habitants, 1700 inscrits à Pôle Emploi ! Vous entendez ? On va ajouter encore des chômeurs.

Au lieu de dire : *on ferme*, trouvons des solutions. Il y en a sur l'utilisation du charbon. Excusez-moi, en ce moment, EDF construit des centrales à charbon en Chine. Uniper a une centrale thermique de l'autre côté du Rhin à Saint-Avold. On veut en fermer ici et on en ouvre en Allemagne ! Comme si la pollution était limitée au territoire national !

Mes chers amis, si un jour il y avait des événements difficiles en matière de fourniture électrique, la région PACA serait en difficulté. Nous avons besoin de cette centrale d'appoint.

Je voudrais rappeler aussi que l'avenir est aussi à l'utilisation du courant électrique.

Franchement, il y a autre chose à faire. Avec la mine, on a pleuré et on s'est dit : *qu'est-ce qu'on fait ?* On est en train de trouver quelques solutions. Avec les centrales thermiques, en France, aussi bien au Havre, Edouard Philippe, de Ruyg près de Nantes, Gardanne, Saint-Avold, il y a d'autres solutions.

On peut utiliser, et je parle sous le contrôle de Mme la Présidente de notre Territoire et s'il était là, de Roger Pellenc, du charbon propre, débarrassé de toutes ses impuretés, qui peut faire fonctionner avec très peu de pollution des centrales thermiques. On peut régler le problème du CO². On peut fabriquer, mes chers amis avec du CO² et certaines conditions de pression, des pierres, donc il y a des solutions d'avenir.

Demain, nous aurons l'occasion de l'exprimer avec force. Je sais que Béatrice Aliphat va vous représenter. A plusieurs reprises sous la responsabilité de Jean-Claude Gaudin, et je pense que vous partagez Madame la Présidente ce sentiment, il faut que la centrale continue et je voudrais que l'on réitère avec beaucoup de force cette solution.

Je voudrais vous dire que franchement on met à mal à l'industrie de notre pays, on met à mal ses richesses et on parle de développer l'industrie... Ce n'est pas vrai !

Je voudrais que très fortement, en appui au bassin minier, en appui à tous les travailleurs de notre région, on puisse dire : *la Métropole marseillaise soutient votre démarche*.

(Applaudissements)

Madame ALIPHAT.- Monsieur le Maire, demain je représenterai la Présidente lors de cette réunion organisée directement par le Ministre François de Ruyg. Nous étions

en contact avec son secrétaire d'Etat, qui ne l'est plus, donc nous serons en contact directement avec le Ministre.

Nous avons fait hier un communiqué de presse avec la Présidente qui donne la position très claire de la Métropole. Sur cette espèce de petit chantage de l'Etat : *je signe le CTE et en échange, vous nous aidez à accompagner la fermeture de la centrale*, nous avons un positionnement très clair. Tant que l'Etat ne travaille ni sur la reconversion industrielle, ni sur la revitalisation des territoires, ni sur l'accompagnement des salariés, il est hors de question que l'on s'engage dans un quelconque contrat.

C'est à l'occasion de cette réunion que la position de la Métropole sera très claire sur le positionnement de la centrale. Je tiens aussi à dire que je viens d'avoir la position de la Région qui est exactement la même que la nôtre sur ce sujet-là.

Donc demain, je porterai peut-être même les deux voix pour l'ensemble du territoire. Nous serons accompagnés par des Parlementaires, des Députés et des Sénateurs dans cette position générale du territoire.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Madame Aliphat.

Monsieur le Maire, effectivement, c'est une problématique qui se pose devant nous mais elle va plus loin. Au niveau du Département, c'est M. Genzana qui sera présent avec vous Madame Aliphat. L'important est de montrer que la totalité du territoire a la même vision des choses.

Cela pose le problème de fond que l'on connaît tous de la place de l'élu local. Il nous arrive des directives qui nous sont données par le Gouvernement avec ou pas des « contrats de confiance » mais surtout avec un manque de concertation.

Ce que nous réclamons aujourd'hui, et nous allons le réclamer haut et fort à la nouvelle Ministre, Mme Gourault, une ancienne Sénatrice qui a été Maire d'une commune donc qui connaît l'impact d'un élu local, c'est d'écouter les élus locaux.

Ensuite, on ne peut pas être d'accord sur tout, c'est une position, mais ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui, c'est un fait accompli, on nous demande de fermer une centrale pour 2021, ce qui n'est pas acceptable car on ne tient compte ni des salariés, ni des familles, ni de l'impact que cela peut avoir sur la totalité de notre territoire. Donc nous ne pouvons pas accepter cette situation. C'est la raison pour laquelle, j'ai fait hier un communiqué de presse pour soutenir la concertation. Nous ne pouvons pas dire d'un côté que nous voulons développer notre territoire, travailler pour l'emploi et ensuite tout supprimer.

Nous serons extrêmement vigilants sur ce dossier – Mme Aliphat a notre pouvoir, La Région, j'en suis ravie, s'associe à nous, avec le Département, je sais que le territoire d'Aix a aussi énormément poussé dans ce sens – pour que les choses puissent se faire en toute concertation.

(Applaudissements)

(M. Montagnac demande la parole.)

Oui, Monsieur Montagnac, exceptionnellement parce que c'est vous et que vous n'avez pas eu de Conseil de Territoire. Normalement, on ne parle pas après la Présidente.

Monsieur MONTAGNAC.- Je n'ajouterai rien sinon que nous avons travaillé puisque nous les avons reçus. J'avais un certain temps à partir de 10h30 quand nous avons annulé la séance, donc je les ai reçus. Mais ce n'est pas l'objet de mon intervention.

Mon intervention consiste à dire qu'il y a un nouveau dossier qui s'ajoute à celui de la centrale de Gardanne, c'est celui de Total La Mède. J'ai appris hier qu'on supprimait la nouvelle destination de la centrale de La Mède. Elle devait raffiner du colza. La Ministre de je ne sais quoi a dit que c'était terminé. Donc on va avoir le même problème avec la raffinerie de La Mède. La nouvelle Secrétaire d'Etat, c'était la présidente de Danone, qui disait qu'il fallait en faire dans les yaourts et maintenant qu'elle est au Gouvernement, elle dit qu'il faut arrêter. Je pense que l'on peut peut-être l'évoquer demain à la réunion auprès du Ministre car c'est quelque chose qui va abonder ce que vient de dire M. Méï pour Gardanne.

Donc attention à ce dossier-là.

Madame LA PRESIDENTE.- On fait attention à tous les dossiers. Je pense que tous les dossiers sont brûlants dans notre territoire. Total La Mède est un peu différent car c'est une problématique privée sur laquelle nous sommes extrêmement attentifs mais là, c'est différent car c'est l'Etat qui nous impose des choses. Je suis ravie que des Ministres soient aussi efficaces en deux jours. J'espère que la totalité du Gouvernement sera aussi efficace pour répondre à la totalité de nos interrogations sur nos différentes problématiques.

Sur ce rapport, je passe au vote. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

131. ECO 002-18/10/18 CM - Mise en place du Fonds Aix-Marseille-Provence Amorçage pour le soutien aux entreprises innovantes - Approbation d'une convention cadre

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

132. ECO 003-18/10/18 CM - Approbation des tarifs 2019 relatifs aux montants des loyers et provisions sur charges, aux participations aux frais de gestion du Forum et aux redevances d'occupation du domaine public pour le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

133. ECO 004-18/10/18 CM - Développement de l'offre immobilière d'entreprise du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée - Pépinière CLEANTECH et Hôtel d'Entreprises

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

134. ECO 005-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération "Viabilisation du secteur Sud de la Zone d'Aménagement Concerté du Petit Arbois" à Aix-en-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

135. ECO 006-18/10/18 CM - Approbation de la participation de la SEM Ouest Provence Habitat dans la SPL Pôle Aéronautique Istres Etang de Berre

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Aliphat pour les rapports n°135 et 136.

Madame ALIPHAT.- Pas d'observation.

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

136. ECO 007-18/10/18 CM - Approbation d'une convention d'apport en compte courant d'associé avec la Société Publique Locale Pôle Aéronautique Istres-Etang de Berre

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

137. ECO 008-18/10/18 CM - Rapport annuel d'activités du délégataire Numéricâble pour l'année 2017 relatif à l'exploitation du réseau câblé de vidéocommunication sur le territoire Istres-Ouest Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Bramoullé pour le rapport n°137.

Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

138. ECO 009-18/10/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'association ANIMA Investment Network et paiement de la cotisation 2018

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Mallié pour le rapport n°138.

Monsieur MALLIÉ.- Pas de problème.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Mallié. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE, INSERTION (10h44)

139. EMP 001-18/10/18 CM - Demande de remise gracieuse de Madame Sabourdy suite à l'émission d'un titre de recettes dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion

Madame LA PRESIDENTE.- Sur l'examen du rapport n°139 de la Commission Emploi, Formation Professionnelle, Insertion, Monsieur Alvarez ?

Monsieur ALVAREZ.- Pas d'observation.

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS ET ACCESSIBILITÉ (10h44)

Madame LA PRESIDENTE.- Sur les rapports de la Commission Transports, Déplacements et Accessibilité, Monsieur Blum, du 140 au 162 ?

Monsieur BLUM.- Madame la Présidente, l'ensemble des rapports a été adopté à l'unanimité ou à la majorité. Pas d'observation particulière.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci. M. Mari demande la parole.

Monsieur MARI.- Madame la Présidente, je souhaiterais intervenir sur le rapport du bilan de concertation de la transversal Nord Sud du tramway.

Madame LA PRESIDENTE.- Quel rapport est-ce ?

Monsieur MARI.- Monsieur le Rapporteur a indiqué que tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité, je pensais qu'il avait terminé son propos.

Madame LA PRESIDENTE.- Tout à fait, allez-y.

Monsieur MARI Avant d'intervenir sur le fond du rapport Madame la Présidente, je voudrais saluer au nom de notre groupe l'action de Jean-Pierre Serrus, notre Président de la Mobilité qui a beaucoup œuvré dans le domaine des transports et souhaiter une telle réussite à notre collègue Roland Blum dans sa nouvelle délégation.

Lors de votre prise de parole Madame la Présidente, lorsque vous avez été intronisée Présidente de la Métropole, vous avez évoqué le souhait de mettre en place une structure juridique sur le modèle de la société du Grand Paris, notre groupe souscrit à cette proposition.

Pour revenir au cœur de ce dossier, je note que si la Métropole a joué le jeu de la concertation, nos concitoyens eux ne sont pas beaucoup mobilisés.

Peut-être que nos concitoyens ne croient plus en la parole publique puisque je rappellerai que le PDU de l'ex Communauté urbaine MPM voté en 2013 avec quasiment la même assemblée d'élus que le CT1 aujourd'hui à l'unanimité prévoyait une transversale Nord Sud de La Rouvière à La Castellane en 2023.

Aujourd'hui il nous est proposé une transversale Nord Sud entre le boulevard de La Gaye à Capitaine Gèze en 2023, soit une transversale assez réduite.

Le PDU prévoyait également une ligne Blancarde Dromel (PDU de 2013, cela ne fait pas des décennies) mais cette ligne ne semble ne plus d'actualité

Nous avons tous pointé depuis des années, le retard structurel en matière de transports en commun en site propre sur Marseille, que ce soit au Sud, à l'Est ou au Nord. Tous nos concitoyens méritent d'avoir des transports en commun dignes d'une grande Métropole

Le rôle de notre assemblée est de faire le choix politique correspondant à un tracé répondant à l'intérêt général et mobiliser les financements adéquats

En ce qui concerne le secteur Sud, si les hôpitaux Sud et les grands pôles d'emploi du secteur Sud méritent d'être desservis par un transport en commun en site propre, si la jonction entre le tramway et le boulevard urbain Sud est pertinente, il y a aussi dans cette ville une fracture territoriale que n'a cessé de s'amplifier ces 20 dernières années. Aussi avec cette transversale Nord Sud, vous avez ou vous aviez, je ne sais pas quel terme employer, la possibilité de l'infléchir.

Il aurait été en effet plus équitable de réaliser dans une première phase au Sud un tracé Castellane/Ste Marguerite et Arenc/St Exupéry au Nord en tenant compte de la problématique de la trémie Capitaine Gèze qui a souvent été évoquée dans les réunions publiques mises en œuvre par la Métropole.

Les acteurs économiques du secteur Nord ont récemment pointé dans un hebdomadaire national l'importance de la mobilité pour des populations captives des transports en commun.

On connaît tous le lien entre chômage et manque de transports. Je vous rappellerai juste deux chiffres de l'INSEE : dans le 15^{ème} arrondissement, le taux de chômage est de 27,7 % et le taux de pauvreté de 44,2%.

Madame la Présidente, lors de votre prise de fonction en tant que Présidente du Conseil départemental, vous avez fait voter des sommes considérables pour Marseille, on se doit de le reconnaître et ce, dans tous les secteurs.

Vous avez la possibilité de marquer votre présidence à la Métropole en accélérant sur ce dossier et en bousculant le calendrier pré établi en positionnant en phase 1, le tracé Arenc St Exupéry dans le respect de la concertation et des élus de ce secteur.

Sur un autre thème lié au dossier des transports, pour ne pas reprendre la parole, nous allons voter un dossier concernant le doublement d'un parking relais dans le 12^{ème} arrondissement.

Permettez-moi d'aborder ce thème des parkings relais. Aujourd'hui nous allons doubler prochainement la capacité des parkings relais de La Fourragère, hier nous avons voté le doublement de celui de La Rose. Cela va dans le bon sens : bravo ! Tous les parkings relais de la Métropole sont pleins dès 8 heures du matin et je pense qu'aujourd'hui, même si nous doublions ou triplions cette capacité, ils seraient encore pleins à 8 heures du matin, signe de l'appétence de nos concitoyens pour les transports en commun.

Ce nouveau PDU métropolitain devra bien mesurer les enjeux de ces parkings relais notamment dans des secteurs où l'urbanisation est galopante depuis des années. Je pense notamment à un secteur qui m'est cher, le secteur Nord Est de Marseille. On peut associer le 13^{ème} arrondissement, Plan-de-Cuques et Allauch où ces dernières années entre 1500 et 2000 permis de construire sont délivrés chaque année.

Sous 10 ans, nous avons pointé que l'on pouvait arriver à une population de 50 000 habitants supplémentaires. S'ils n'ont pas tous vocation à prendre les transports en commun ou à aller dans les parkings relais, près des stations de métro de leur lieu de résidence, il faudra en tenir compte dans le futur PDU.

Dans ce futur PDU métropolitain, d'ailleurs, nous devons être innovants et intégrer et réfléchir en lien étroit avec le monde de l'entreprise de nouveaux concepts tels que le télétravail ou les horaires décalés qui devront être pris en compte.

Merci pour votre attention.

(Applaudissements)

Monsieur ROYER-PERREAUT.- Madame la Présidente, mes chers collègues, à mon tour de me féliciter de ce rapport qui incarne une volonté politique très clairement affirmée et renouvelée de vouloir créer une liaison de transports en commun Nord / Sud. Je crois que dans les débats que nous avons eus par le passé et encore

aujourd'hui, il ne fait de doute à personne de la nécessité d'avoir cet axe Nord / Sud, et la réalisation de cette ligne de tramway l'incarne parfaitement.

Le rapport qui nous est présenté aujourd'hui montre combien cet investissement est lourd et met finalement assez bien en exergue la difficulté à laquelle nous sommes confrontés et les enjeux auxquels nous sommes confrontés car nous avons tous voté, et vous l'avez dit Monsieur Mari, un PDU à l'unanimité.

C'est sans doute l'expression même de la confiance et de la pertinence du projet et du fait que cela répond à une réelle nécessité. Nous avons tous conscience aussi que nous partons d'un retard avéré, par des choix qui ont été mal faits dans les années 50, à l'époque où il aurait fallu sans doute que notre territoire puisse devenir Communauté urbaine. Nous n'aurions sans doute pas pris les retards auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et cela nous aurait permis sans doute d'avoir un maillage de transports en commun beaucoup plus efficient.

Donc aujourd'hui, avoir cette ligne de tramway, je crois qu'il faut s'en féliciter. Deuxièmement, cela montre une nouvelle fois que l'investissement va être un investissement colossal et que nous avons besoin de toutes les participations de toutes les collectivités. Je remercie à cet égard l'investissement important pour ne pas dire déterminant du Conseil départemental sur le dossier des transports pour permettre que ce projet de mobilité devienne efficient.

Troisième élément, Monsieur Mari, je crois que bien sûr nous devons éviter les uns et les autres – vous ne l'avez pas fait et je vous en remercie mais je préfère le dire – de rejouer un débat Nord / Sud, un débat qui viserait à laisser croire ou entendre qu'il y aurait une volonté d'aider un territoire plutôt qu'un autre, un débat qui laisserait entendre qu'il y a une fracture dans cette ville. Qu'il y ait des différenciations, personne ne le niera, mais de là à laisser entendre qu'il y aurait une volonté politique de privilégier un territoire par rapport à un autre, c'est faux. C'est faux parce qu'il y a eu la volonté par le passé, déjà sous la présidence de Jean-Claude Gaudin puis de Guy Teissier puis de nouveau de Jean-Claude Gaudin, d'Eugène Caselli aussi, de faire en sorte qu'il y ait la prolongation du métro jusqu'à Capitaine Gèze, même si on en connaît les déboires, mais la volonté politique était là et en même temps, nous avons bien évidemment cette volonté de faire en sorte que ces transports en commun desservent les quartiers Sud aussi puisqu'il y a des enjeux de territoire dans les quartiers Sud, avec le développement notamment de l'écosystème de Sainte Marguerite.

Alors, dans le projet tel qu'il est présenté aujourd'hui, vous avez parlé notamment des parkings relais. Pour ce qui est du projet du tramway, ce sont quasiment plus de 800 places de parking relais à Dromel, plus de 1000 places de parking relais à l'intersection La Gaye / Boulevard Urbain Sud, ce qui montre bien au demeurant que dans le projet tel qu'il est pensé, il y a cette volonté intégrée d'avoir un écosystème global avec notamment ces parkings relais.

Tout à l'heure, notre ami Bernard Jacquier parlait d'un dossier très technique sur les concessions. Mais pourquoi y a-t-il aussi cette Commission des Concessions ? C'est justement pour permettre d'avoir ce débat nécessaire, auquel je sais que vous êtes très attachée Madame la Présidente, sur les délégations de service public ou quelques fois concessions de l'exploitation de certains parkings, y compris en centre-ville pour avoir

enfin une politique harmonisée à l'échelle du territoire, pour avoir justement ce stationnement et cette différenciation de tarification qui soit incitative et qui rende nos centres-villes plus dynamiques.

C'est donc dans un espace de projet plus global que s'inscrit cette démarche de tramway et elle est nécessaire. Elle est nécessaire parce que notre territoire souffre d'un déficit d'infrastructures de mobilité, nous en sommes tous conscients et nous devons les uns et les autres, nonobstant les postures politiques que l'on peut entendre ici ou là, combattre pour que nous ayons ce schéma de transports en commun qui devienne une réalité et en même temps, le fait d'avoir cette agence pour laquelle nous sommes les uns et les autres intimement convaincus qu'elle est nécessaire, c'est sans doute ce qui sera, me semble-t-il, le moyen d'avoir enfin sur ce territoire métropolitain et sur ce territoire marseillais, l'ensemble d'un maillage qui soit cohérent, avec également – et ma collègue me le souffle – le maillage de la L2 Nord qui vient s'inscrire en plus de la L2 Est et là, on a enfin un maillage cohérent à l'échelle du territoire marseillais qui va nous permettre de faciliter les déplacements de nos administrés qui se combinent entre l'automobile, les transports en commun de type mode doux et en même temps tout ce qui est nouveaux modes de transport auxquels nous sommes les uns et les autres très attachés. En tout cas, Madame la Présidente, merci de vous inscrire résolument dans la continuité des politiques publiques menées jusqu'à présent.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Royer Perreaut.

Monsieur Mari, effectivement, nous n'avons absolument pas l'intention de faire de différenciation entre les pays de ce territoire auquel nous sommes extrêmement attachés ; mais nous partons d'un constat de plus de 40 ans de retard sur cette politique de mobilité. Nous sommes tous d'accord puisque le PDU a été adopté à l'unanimité. C'est un très beau plan de mobilité, un très beau plan de déplacement mais il n'y a pas un sou ! La difficulté est là.

Je comprends votre souhait en tant que représentant d'un territoire de pouvoir être le premier, mais il fallait bien d'abord avoir des projets qui étaient prêts pour être engagés, c'est ce qui a été fait sur Istres et sur Aix. Ensuite, il faut que ces projets soient financés et finançables. Notre difficulté de fond est cette pierre angulaire qui est le financement. C'est la raison pour laquelle nous nous battons pour que ce financement puisse venir à la hauteur de ce qui avait été promis sur les différentes années. Bien entendu, nous voulons du déplacement et de la mobilité sur la totalité de ce territoire et non seulement nous le voulons, mais en plus c'est une obligation pour pouvoir développer ce territoire. Nous devons continuer à avancer. Nous accélérons les projets qui sont prêts et nous les avons mis dans la seringue. Nous sommes en train de travailler avec l'Etat sur les voies réservées sur les autoroutes, ce n'est pas une solution qui nous convient parfaitement, mais c'est mieux que rien, avec des bus à double étage, avec ce fonctionnement de la L2 qui enfin, je l'espère, après des décennies, pourra alléger la traversée de Marseille et permettra de diminuer ses bouchons. Nous avons un besoin impérieux d'avoir des résultats et des engagements. Je pense que dans le cadre de la concertation avec le Préfet, il faut que chacune des personnes qu'il a en face de lui, lui rappelle les implications et les obligations de l'Etat. Ce que nous demandons, c'est tout

simplement d'être traités comme ont été traités le Grand Paris et le Grand Lyon. Avec cela, nous avons des projets qui pourront faire rayonner largement notre territoire.

Sur les rapports, nous allons passer au vote.

140. TRA 001-18/10/18 CM - Réforme nationale de dépenalisation et décentralisation du stationnement payant sur voirie : affectation du produit des forfaits post-stationnement (FPS) reversés par les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat, Aix-en-Provence, Aubagne, Salon de Provence et Martigues, à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

141. TRA 002-18/10/18 CM - Approbation d'une convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement de la commune de Marseille gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

142. TRA 003-18/10/18 CM - Approbation de la convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement de la commune de La Ciotat gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

143. TRA 004-18/10/18 CM - Approbation de la convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement de la commune de Cassis gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

144. TRA 005-18/10/18 CM - Approbation de la convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement de la commune d'Aix-en-Provence gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

145. TRA 006-18/10/18 CM - Approbation de la convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement de la commune de Salon de Provence gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

146. TRA 007-18/10/18 CM - Approbation de la convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement de la commune d'Aubagne gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

147. TRA 008-18/10/18 CM - Approbation de la convention relative au reversement du produit des forfaits post-stationnement de la commune de Martigues gestionnaire du stationnement payant sur voirie à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

148. TRA 009-18/10/18 CM - Approbation d'une convention de mandat pour la perception des recettes au titre de l'exploitation du réseau d'Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE) "larecharge"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

149. TRA 010-18/10/18 CM - Approbation de la création de nouveaux tarifs Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) et des conditions générales d'utilisation du service

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté.

Votes contre de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

150. TRA 011-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'extension du parking-relais de la Fourragère à Marseille (12ème arrondissement)

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Julien Ravier demande la parole.

Monsieur RAVIER.- Madame la Présidente, mes chers collègues, comment ne pas m'exprimer sur ce rapport n°150 en tant que Maire des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements au nom des élus des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, au nom aussi de la population de ce secteur-là, mais pas uniquement puisque je crois que cela va servir l'ensemble de Marseille et des communes environnantes. Comment ne pas accueillir avec une immense satisfaction cette délibération par laquelle nous allons voter l'augmentation très significative, cela a été dit par notre collègue Stéphane Mari, du parking relais de la Fourragère terminus du métro de la ligne 1.

J'aimerais aussi associer Roland Blum, ancien Maire de secteur et aujourd'hui Vice-président aux transports, et Valérie Boyer qui ont beaucoup travaillé aussi avec moi sur ce sujet, ainsi que Frédéric Dournayan notre Conseiller métropolitain.

Du fait de sa position stratégique, ce parking relais de 495 places a atteint sa capacité maximale et il engendre quotidiennement des congestions de trafic et un stationnement anarchique aux alentours, polluant la vie de nos habitants. Il était donc devenu indispensable d'augmenter sa capacité pour permettre un plein fonctionnement de nos transports en commun et soulager les riverains du village de Saint Barnabé notamment, mais aussi la circulation et la pollution en centre-ville de Marseille car tous les véhicules qui se garent à cet endroit-là, c'est autant de véhicules en moins dans le centre-ville de Marseille.

Concrètement, la capacité va être augmentée de 300 places, deux étages supplémentaires. Cela va porter donc l'effort à 800 places.

Et comme gouverner, c'est prévoir, Madame la Présidente, je pense que l'on ne s'arrêtera pas là. On continue la veille foncière à cet endroit, car pour ceux qui l'ignorent, la Fourragère va devenir un grand pôle multimodal.

Pourquoi un pôle multimodal ? Parce qu'on a l'échangeur de la L2 et comme cela a été dit tout à l'heure, effectivement, des bus vont circuler sur la L2, la ligne B4 notamment, et peut-être aussi les bus express qui vont faire Marseille / Marignane. C'est à cet endroit, au terminus du métro de la ligne 1, que les bus vont venir récupérer des voyageurs.

Donc, forcément, c'est un investissement important que nous faisons dans ce premier temps ; ce sont 10 millions d'euros pour la Ville de Marseille certes, mais pour la Métropole aussi. C'était un engagement que nous avons pris devant les habitants lors de la dernière campagne municipale et métropolitaine. Je suis vraiment très satisfait qu'aujourd'hui, sous votre présidence, Madame la Présidence, mais aussi avec le travail de Jean Montagnac, Président du Conseil de Territoire, qui est venu lorsqu'il a été élu, sur notre secteur, qui a vu les problématiques et qui a préparé cela, et bien entendu sous l'ancienne présidence de Jean-Claude Gaudin, que ces rapports ont été préparés et vont permettre aujourd'hui à la population d'enfin prendre les transports en commun et de pouvoir garer leurs véhicules en toute sécurité.

Merci à tous de voter ce rapport, merci Madame la Présidente.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Ravier.

Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

151. TRA 012-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative aux travaux d'aménagement d'une aire stationnement située avenue Frédéric Mistral à Saint Zacharie

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

152. TRA 013-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative aux travaux d'aménagement des parkings métropolitains

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

153. TRA 014-18/10/18 CM - Appel à Projets SOLU-MOB pour stimuler l'innovation en faveur des mobilités vers les entreprises : augmentation de la dotation globale destinée aux lauréats

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

154. TRA 015-18/10/18 CM - Désignation des lauréats de l'Appel à Projets SOLU-MOB - Attribution des subventions et approbation des conventions correspondantes

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

155. TRA 016-18/10/18 CM - Présentation du rapport annuel 2017 du délégataire de service public pour l'exploitation du réseau des Bus de l'Etang de la Métropole Aix-Marseille-Provence passée avec la société des Autobus de l'Etang

Madame LA PRESIDENTE.- Je vous demande de prendre acte de ces rapports.

Le Conseil prend acte du rapport.

156. TRA 017-18/10/18 CM - Présentation du rapport d'activité du délégataire de service public pour l'exploitation du réseau de transport de voyageurs Lignes de l'Agglo du 1er janvier 2017 au 26 août 2017

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

157. TRA 018-18/10/18 CM - Présentation du rapport d'activité du délégataire de service public pour l'exploitation du réseau de transport de voyageurs Lignes de l'Agglo du 27 août 2017 au 31 décembre 2017

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

158. TRA 019-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant 11 à la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public "Aix en Bus"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

159. TRA 020-18/10/18 CM - Lancement d'une étude de préfiguration d'une Zone à Faibles Emissions dans la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

160. TRA 021-18/10/18 CM - Approbation de la révision de l'opération d'investissement Extension du réseau de tramway Nord-Sud de Marseille première phase et de son affectation

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

161. TRA 022-18/10/18 CM - Approbation du bilan de la concertation préalable relative à la première phase de l'extension Nord-Sud du réseau de tramway de Marseille, au Nord jusqu'au Boulevard Capitaine Gèze et au Sud jusqu'à La Gaye et la création d'un dépôt tramway et de parcs-relais

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

162. TRA 023-18/10/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille- Provence à l'Observatoire Régional des Transports de Provence-Alpes- Côte d'Azur - Désignation d'un représentant

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

URBANISME ET AMÉNAGEMENT (11h04)

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Pons pour les rapports 163 à 206.

Monsieur PONS.- Pas de problème de la Commission, tous les rapports ont été adoptés soit à l'unanimité, soit à la majorité. Il n'y a pas de remarque particulière.

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Pellicani ?

Monsieur PELLICANI.- Merci Madame la Présidente, concernant le rapport n°200, je voudrais intervenir, cela évitera d'intervenir au moment où vous appellerez le rapport.

Ce rapport porte sur l'acquisition d'actions par la Métropole à la SPL SOLEAM. Je pense que ce n'est pas le problème de l'outil qui est posé car il a son utilité. Je pense que le fait que la Métropole en soit actionnaire majoritaire ne pose aucun problème, même si on peut s'interroger dans l'affaire sur le tour de passe-passe avec la Ville de Marseille

qui va alléger ses charges. C'est la Métropole qui va les supporter, mais ça, je pense que les justifications seront données, dossier par dossier, à chaque fois pour montrer la part que la Mairie prendra dans cette opération-là.

J'en profite pour évoquer le projet de la Plaine, la place Jean Jaurès. On a exprimé notre refus du projet d'aménagement, on l'a exprimé à plusieurs reprises.

Madame LA PRESIDENTE.- Je m'excuse Monsieur Pellicani, il n'y a pas de rapport sur la Plaine. Comme c'est ma première séance, je vous fais une fleur, vous pouvez en parler mais c'est un rapport qui concerne effectivement la SOLEAM mais aussi plus la ville. A titre exceptionnel, on va vous écouter mais si vous pouvez faire vite, ce serait bien.

Monsieur PELLICANI.- Si vous ne m'aviez pas coupé pas la parole, j'aurais presque déjà fini !

Madame LA PRESIDENTE.- Comme je viens de parler exactement 20 secondes, vous avez 20 secondes top chrono...

Monsieur PELLICANI.- Je vais faire 25 secondes.

Sur le dossier de la Plaine, puisque vous avez exprimé à plusieurs reprises que la concertation de l'Etat n'est pas suffisante sur certains dossiers industriels, je crois que ce serait intéressant en commençant une nouvelle mandature, ou du moins présidence...

Madame LA PRESIDENTE.- Voilà, vous avez utilisé votre temps de parole...

Monsieur PELLICANI.- ... que vous preniez l'initiative pour faire améliorer le projet, pour écouter les habitants qui ne sont pas d'accord (pas tous mais il y a une partie des habitants qui n'est pas d'accord) des commerçants et des associatifs pour enfin peut-être mettre sur d'autres rails ce projet-là. Ce rapport, nous allons le voter, mais j'aimerais faire entendre la voix...

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Pellicani, je vous remercie pour votre intervention et nous allons passer la parole à M. Chenoz pour nous parler de ce rapport, je vous en remercie. Sur la SOLEAM uniquement M. Chenoz et sur le changement d'actionnaire.

Monsieur PELLICANI.- On ne pourra pas parler de la Plaine.

Madame LA PRESIDENTE.- Non, ce n'est pas le Conseil municipal, à notre grand damne...

Monsieur CHENOZ.- Comme la question ne porte pas sur le changement de parts, je ne répondrai pas.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- C'est tout simplement parce que la compétence a changé, l'actionariat doit suivre la compétence et justement, c'est l'occasion aussi de travailler la main dans la main avec l'agence de développement d'Aix. Nous allons faire des actions concertées pour que ce territoire ait des agences de développement dignes de ce nom.

Merci.

163. URB 001-18/10/18 CM - Approbation d'une délibération cadre pour un dispositif harmonisé de suivi de la mise en œuvre des cinq Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) exécutoires sur le périmètre de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

164. URB 002-18/10/18 CM - Approbation du bilan du suivi de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Marseille Provence Métropole

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

165. URB 003-18/10/18 CM - Règlement Local de Publicité intercommunal sur le Territoire Marseille Provence - Débat sur les orientations générales

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

166. URB 004-18/10/18 CM - Création de la Commission Locale des Sites Patrimoniaux Remarquables d'Aix-en-Provence - Désignations des représentants

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

167. URB 005-18/10/18 CM - Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la commune d'Aix-en-Provence - Engagement de la procédure de modification n°1

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

168. URB 006-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - Approbation de la modification n°1

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

Abstention G. Lenfant

169. URB 007-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - Approbation de la révision allégée n°1

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

Abstention G. Lenfant

170. URB 008-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - Approbation de la modification n°3

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

Abstention G. Lenfant

171. URB 009-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - Approbation de la modification n°5

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

Abstention G. Lenfant

172. URB 010-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Marc-Jaumegarde - Approbation de la modification n°1

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

173. URB 011-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Marc-Jaumegarde - Révision allégée n°1 - Bilan de la concertation et arrêt du projet

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

174. URB 012-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gréasque - Approbation de la modification n°1

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

175. URB 013-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Eguilles - Approbation de l'engagement de la modification n°1

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

176. URB 014-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Istres - Engagement de la procédure de modification simplifiée n° 3

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

177. URB 015-18/10/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts - Bilan de la mise à disposition du public - Approbation de la modification simplifiée n°1

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

178. URB 016-18/10/18 CM - Approbation d'un périmètre de sursis à statuer - secteur Frais-Vallon - la Rose - Petit-Séminaire à Marseille 13ème arrondissement

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

179. URB 017-18/10/18 CM - Approbation d'un périmètre de sursis à statuer - Pôle Chape à Marseille 4ème arrondissement - Opération Grand Centre Ville

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

180. URB 018-18/10/18 CM - Projets de Déclaration d'Utilité Publique en vue de la réalisation d'une opération de logement social et de la maîtrise du foncier par voie d'expropriation - 9 rue Jean Roque à Marseille 1er arrondissement - Opération Grand Centre-Ville - Pôle Bédarrides

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

181. URB 019-18/10/18 CM - Requalification du Centre Ville de Marseille - Opération de restauration immobilière concernant des immeubles de l'OPAH RU multisites grand centre ville à Marseille 1er et 2ème arrondissements - Deuxième programme de travaux à déclarer d'utilité publique

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

182. URB 020-18/10/18 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2017 de la concession d'aménagement Saumaty Séon à Marseille 16ème arrondissement - Participation de la Métropole à l'équilibre du bilan - Approbation de l'avenant 20 à la convention de concession

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

183. URB 021-18/10/18 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2017 de la concession d'aménagement de la Valentine à Marseille 11ème arrondissement

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

184. URB 022-18/10/18 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2017 de la concession d'aménagement pour l'opération de restauration immobilière du Centre-Ville de la Ciotat conclue avec la Soleam - Approbation de l'avenant n°16 à la concession d'aménagement

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

185. URB 023-18/10/18 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités 2017 de la Zone d'Aménagement Concerté des Vigneaux à Cuges les Pins - SEM Façonéo

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

186. URB 024-18/10/18 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel aux Collectivités 2017 de la Zone d'Aménagement Concerté de la Chapelle à La Bouilladisse - SPL Façonéo

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

187. URB 025-18/10/18 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel de la Collectivité au 31 décembre 2017 de l'opération "Zone d'activités Napollon Baronnette" à Aubagne

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

188. URB 026-18/10/18 CM - Concession d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté du Vallon de Regny à Marseille 9ème arrondissement - Approbation de l'avenant 12 à la convention de concession

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

189. URB 027-18/10/18 CM - Projet d'extension de la Zone d'Activités Economiques du Val de Durance à Peyrolles-en-Provence - Lancement de la procédure de Zone d'Aménagement Concerté - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

190. URB 028-18/10/18 CM - Approbation du périmètre de Projet Urbain Partenarial du quartier Les Ribas à Venelles - Durée d'exonération de la taxe d'aménagement

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

191. URB 029-18/10/18 CM - Clôture de l'opération "Zone d'Aménagement Concerté de la Gare à Aix-en-Provence", suite à la dissolution de la société publique locale "TERRA 13" - Approbation du bilan de clôture

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

192. URB 030-18/10/18 CM - Clôture de la concession d'aménagement avec la SEMIVIM dans le cadre de l'opération d'aménagement du Parc des Etangs à Saint-Mitre-les-Remparts

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

193. URB 031-18/10/18 CM - Approbation de la clôture de la convention publique d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté du Mazet II à Fos-sur-Mer

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

194. URB 032-18/10/18 CM - Approbation de la création de l'affectation de l'opération d'investissement - Acquisition de foncier stratégique sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

195. URB 033-18/10/18 CM - Bilan de concertation pour le projet d'aménagement, extension et revalorisation du port de plaisance des Heures Claires

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

196. URB 034-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement " Réaménagement et valorisation du Port des Heures Claires et de ses abords sur la commune d'Istres"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

197. URB 035-18/10/18 CM - Approbation de la convention relative à la gestion du site du Centre Educatif et Culturel Les Heures Claires (CEC) avec la commune d'Istres

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

198. URB 036-18/10/18 CM - Désaffectation et déclassement d'une emprise du domaine public d'une surface de 14 mètres carrés aux fins de régularisation foncière dans le cadre de la réalisation du réseau d'assainissement collectif et reprise des voiries sur le quartier Taussane à Miramas

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

199. URB 037-18/10/18 CM - Approbation des conditions du transfert patrimonial et financier de l'opération d'aménagement d'intérêt métropolitain "Aménagement des Rives de l'Etang de Berre" sur la commune de Saint Chamas - Création et affectation de l'opération d'investissement

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

200. URB 038-18/10/18 CM - Acquisition d'actions par la Métropole à la SPL SOLEAM - Modification de la composition du conseil d'administration - Désignation des représentants - Approbation du projet des statuts modifiés

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

201. URB 039-18/10/18 CM – Instauration du droit de préemption urbain sur le Territoire de la commune d'Auriol

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

202. URB 040-18/10/18 CM - Instauration du droit de préemption urbain sur le Territoire de la commune de Cadolive

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

203. URB 041-18/10/18 CM - Mise en œuvre de l'avenant n°9 à la convention du 18 décembre 1972 relative à la gestion et à l'extension du Marché d'Intérêt National de Marseille - Travaux dans divers bâtiments

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

204. URB 042-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n° 10 à la convention du 18 décembre 1972 relative à la gestion et à l'extension du Marché d'Intérêt National de Marseille - Relations financières entre la Métropole et la Somimar

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

205. URB 043-18/10/18 CM - Approbation de l'affectation de la revalorisation de l'opération d'investissement relative à l'opération "restructuration du MIN - Site des Arnavaux"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

206. URB 044-18/10/18 CM - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein de la commission de suivi de site ayant pour objet l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) militaire relatif au dépôt de munitions sis sur la commune de Miramas - Approbation des modalités de concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes intéressées

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, LOGEMENT, CENTRES ANCIENS, CONTRAT DE VILLE (11h10)

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Fructus, sur les trois rapports sur le logement.

Madame FRUCTUS. - Pas de difficulté. Une erreur matérielle s'est glissée dans le rapport n°208. L'intitulé parle de l'approbation du compte rendu d'activité concernant Marseille Habitat mais il s'agit de la SOLEAM. C'est dans le corps de la délibération. Il n'y a aucune difficulté mais l'intitulé doit être réajusté.

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'autres observations ?

Avec l'amendement de Mme Fructus, je passe au vote.

207. DEVT 001-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement avec la SPLA Pays d'Aix Territoires pour l'opération de rénovation du cœur de ville de Pertuis

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

208. DEVT 002-18/10/18 CM - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité au 31 décembre 2017 de la concession d'aménagement de la Résorption de l'Habitat Insalubre Saint Mauront-Gaillard à Marseille 3ème arrondissement passée avec SOLEAM - Approbation de l'avenant 13 à la convention de concession

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

209. DEVT 003-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°3 à la concession Renouvellement urbain des centres anciens du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - Rectificatif d'une erreur matérielle de la délibération 007-2805/17/CM du 19 octobre 2017

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGRICULTURE ET FORÊT
(11h11)

Madame LA PRESIDENTE. - Sur l'examen des rapports de la Commission Environnement, Développement Durable, Agriculture et Forêt, Madame Garcia du rapport n°210 au n°217.

Madame GARCIA. - Avis favorable de la Commission.

210. ENV 001-18/10/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'Association Forêt Méditerranéenne et paiement de la cotisation 2018 - Désignation d'un représentant

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

211. ENV 002-18/10/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix Marseille Provence à l'Association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône et paiement de la cotisation 2018 - Désignation d'un représentant

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

212. ENV 003-18/10/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'Association Forêt Modèle de Provence et paiement de la cotisation 2018

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

213. ENV 004-18/10/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à la Fédération Nationale des Communes Forestières et paiement de la cotisation 2018 - Désignation d'un représentant

Madame LA PRESIDENTE. - Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

214. ENV 005-18/10/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'Association des Communes Forestières du Var - Agence des politiques énergétiques du Var - Désignation de représentants et paiement de la cotisation 2018

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

215. ENV 006-18/10/18 CM - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement "Travaux divers forêts"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

216. ENV 007-18/10/18 CM - Création d'un Atlas Métropolitain de la Biodiversité et participation à l'appel à manifestation d'intérêt 2018 de l'Agence française pour la biodiversité

Madame LA PRESIDENTE.- Mme Djambaé demande la parole. Sur quel rapport ?

Madame DJAMBAE.- Sur la globalité.

Madame LA PRESIDENTE.- Mais vous les avez votés quand même ?

Madame DJAMBAE.- Oui, je les vote quand même.

Madame la Présidente, mes chers collègues, nous avons bien entendu l'ouverture de cette 17^{ème} séance et le premier discours de notre Présidente. Mais nous souhaitons souligner que le contenu de ce discours reste pour nous incompréhensible compte tenu du dialogue de sourds entre votre majorité, l'opposition et les habitants des 92 communes qui constituent notre Métropole.

(Protestations)

Avec tout le respect que je dois à M. Gallèse qui est le Président de la Commission Environnement, Développement Durable, Agriculture et Forêt, dont je suis membre, je souhaite lui poser la question de savoir à quoi vont servir les 3,7 millions d'euros de subvention accordés par l'Europe. Je pose la question. Est-ce que cette subvention va servir à couper nos arbres, supprimer nos parcs ?

(Protestations)

C'est très important car pas plus tard qu'hier, des arbres ont été coupés sur la place Jean Jaurès qui est aujourd'hui devenue la place du scandale, de la mauvaise gestion de la municipalité de la ville de Marseille, de la SOLEAM, et qui met en lumière l'inefficacité de votre majorité !

On investit 12 millions pour rénover la place Jean Jaurès alors que nos écoles...

Madame LA PRESIDENTE. - Parlez d'environnement, Madame.

(Brouhaha)

Madame DJAMBAE. - La sécurité de nos enfants, c'est très important. Je sais, nous ne sommes pas en Conseil municipal mais pour nous, c'est très important.

Madame LA PRESIDENTE. - Ne criez pas !

Madame DJAMBAE. - Ecoutez le cri du cœur de nos concitoyens, notamment ceux de la place Jean Jaurès !

Merci.

Madame LA PRESIDENTE. - Merci Madame.

Ce que je souhaiterais dans cette assemblée, pourtant marseillaise de cœur, de naissance, attachée à ma ville plus qu'à tout, c'est que nous essayions d'élever un peu ce débat, que tout ce qui ressort des débats municipaux se fasse en Conseil municipal.

(Applaudissements)

Ce qui doit se faire en Conseil de Territoire, se fait en Conseil de Territoire. Exceptionnellement, comme il n'y avait pas eu de Conseil de Territoire du CT1, nous pouvons en parler mais ce que j'aimerais, c'est que M. Gallèse nous explique. Car moi, je suis pour une écologie et peut-être, si on fait un sondage, parmi celles qui trient et depuis très longtemps, qui font attention à l'air, qui font attention à l'eau. Je ne vais pas demander qui trie dans cet hémicycle, cela pourrait mettre des gens en porte-à-faux et cela me gênerait.

Je voudrais que M. Gallèse, en quelques mots, nous parle du travail que nous avons initié pour l'environnement. Je souhaiterais que la totalité des élus, quelle que soit leur origine et quel que soit leur groupe politique, puisse avoir une politique non pas dogmatique mais pragmatique. Peut-être que cela permettra, comme le disait M. Mari, de redonner confiance en la chose si nous pouvons apporter un peu plus de crédibilité à l'action que nous portons.

S'il vous plait, Monsieur Gallèse, expliquez-nous en quelques mots ce que nous souhaitons faire sur l'environnement, l'air, l'eau et la biodiversité.

Monsieur GALLESE.- Merci Madame La Présidente. Je souhaite m'excuser auprès de mes collègues marseillais, je ne sais pas où est la place Jean Jaurès.

(Rires et huées)

Monsieur GAUDIN.- Sous la révolution, c'est là où on pendait les curés !

Monsieur GALLESE.- Monsieur le Maire de Marseille expliquait que c'est là où l'on pendait les curés, je n'ai pas eu cette vocation, Monsieur le Maire, vous m'en excuserez.

Pour ce qui me concerne, très rapidement Madame la Présidente, je répondrai à notre collègue qui siège avec nous à la Commission Environnement, que ces 3,7 millions d'euros de DIAMS relèvent d'un appel à projet européen. C'est en vérité une opération très intéressante parce que cela réunit à la fois le potentiel technologique et technique des startups et des collectivités. Cela se passe au technopôle de l'Arbois et à The Camp. Cela va être un travail considérable sur l'innovation.

Avec nos collègues Air24, nous avons fait une réunion à The Camp sur Air24 où vous aviez des innovations et des inventions technologiques pour améliorer la vie en ville et améliorer la qualité de l'air. C'est sur ces opérations et sur ces projets que ces investissements vont se faire.

Madame la Présidente, vous avez fait une conférence de presse cette semaine pour la présentation de l'Agenda Environnement Métropole Département. Dans cet agenda environnemental, vous avez annoncé d'une part votre philosophie qui était celle d'une écologie efficace et active et non pas une écologie punitive. Nos concitoyens ont plutôt le sentiment que depuis de longues années, l'écologie punit au lieu d'aider et vous, vous êtes dans une version totalement différente puisque vous avez proposé un investissement d'un milliard d'euros sur 5 ans et, même si les compétences entre la Métropole et le Département sont différentes, elles sont néanmoins complémentaires.

Ce domaine de l'environnement n'est ni de gauche, ni de droite, ni du centre, il est transversal et partagé. Chaque acteur d'un territoire, qu'il soit citoyen, que ce soit une association, une collectivité, une entreprise peut à son niveau, quel que soit son niveau, valoriser et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie, à la protection de la nature et de nos ressources.

Le GIEC vient de rendre son rapport. Nous avons ici un certain nombre de scientifiques, à Luminy, à l'Arbois, de très haut niveau. Ils nous alertent sur les différentes dégradations de notre environnement et participent pour certains d'entre eux – nous les associons dans le cadre du Plan Climat Air Energie métropolitain qui est en cours d'élaboration et auquel vous êtes tous conviés – dans cette volonté qui est la nôtre, les collectivités doivent être exemplaires.

Nous nous préparons dans l'engagement qui est le vôtre, à des actions à court terme, rapide, par exemple la prime de 5000 euros que le Département vient de lancer pour l'acquisition d'un véhicule électrique qui s'ajoute à la prime de 6000 euros, ce qui fait une aide de 11 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique, quelles que soient les conditions de ressources.

Sur notre stratégie et sur l'efficacité qui est la nôtre, nous participons également à la création d'une ZFE, zone à faible émission, et sur l'Agenda Environnemental, nous allons, sous la maîtrise d'ouvrage du Département et de la Métropole, réaliser un ensemble de plans car c'est la loi qui nous oblige Madame la Présidente : le Plan Climat, le Plan Local de l'Habitat, le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan de Déplacement Urbain.

Toutes ces politiques s'appuient sur six thèmes :

- Améliorer la qualité de l'air. Je citais l'exemple de la prime aux véhicules électriques, mais il y en a bien d'autres.
- Faciliter la transition énergétique. Avec ma collègue Béatrice Aliphart, nous travaillons sur l'hydrogène.
- La protection de la mer du littoral et des milieux aquatiques. Je rappelle qu'il y a un Contrat de Baie et un certain nombre de travaux organisés par notre collègue en charge de ces domaines Patrick Boré.
- Préserver la biodiversité.
- Mieux gérer les déchets.
- Eduquer à l'environnement.

L'ensemble de ces six politiques publiques qui sont convergentes, vont nous permettre de réaliser, je le crois, un certain nombre d'actions qui sont déjà mises en œuvre.

Je rappelle qu'un milliard d'euros sur 5 ans, ce n'est pas rien, compte tenu du contexte budgétaire pour l'ensemble de ces actions. Nous avons inauguré récemment l'usine qui va permettre la récupération de calories pour chauffer un certain nombre de ménages marseillais, 4000 logements je crois dans la zone de Sormiou. Nous avons, sur Aix-en-Provence, la réalisation de Bus à Haut Niveau de Service avec un Bus à Haut Niveau de Service 100% électrique qui va réduire considérablement la pollution de l'air dans le centre-ville et dans les quartiers aixois. 140 kilomètres sont financés par le Département sur le plan des transports, 300 millions d'euros sont investis dans les couloirs de bus sur l'ouverture de la L2 qui vient de se réaliser. Il y a bien d'autres actions.

Je crois que le cumul de ces actions, de ces orientations et de ces ambitions montre que sur l'Agenda environnemental, nous avons lancé et nous avons réalisé un certain nombre de choses et que nous continuons à en réaliser. Nous sommes certes en retard, mais nous sommes en train honnêtement de rattraper ce retard.

C'est, en tout cas, l'ambition qui est la nôtre.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur Gallèse.

M. Coulomb, le Maire de Saint-Zacharie demande la parole.

Monsieur COULOMB. - Juste une question Madame La Présidente. Je viens d'entendre notre collègue, au sujet des 6000 euros attribués aux communes des Bouches-du-Rhône ou de la Métropole, étant Varois, j'espère que j'y aurai droit.

(Rires)

Madame LA PRESIDENTE.- J'associe M. Roger Pellenc à votre question. Nous sommes en train de regarder car c'est un dispositif départemental. On n'est pas du tout dans la fusion encore. Nous allons regarder cette problématique car effectivement Saint-Zacharie est...

Monsieur COULOMB.- ... métropolitaine...

Madame LA PRESIDENTE.- ...métropolitaine et nous y sommes extrêmement attachés et nous allons regarder cela avec une attention très précise.

Monsieur COULOMB.- Merci.

217. ENV 008-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'aide exceptionnelle aux communes pour la restauration de terrains forestiers sinistrés

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

218. ENV 009-18/10/18 CM - Création de la commission consultative paritaire par le Syndicat d'Electrification Vauclusien (SEV) - Désignation d'un représentant

Madame LA PRESIDENTE.- Sur le rapport n°218 Madame Aliphat, pas de problème ?

M. Andréoni demande la parole.

Monsieur ANDREONI.- Madame la Présidente, simplement pour corroborer tout ce que je viens d'entendre pour la défense de l'environnement, de la biodiversité et autre, je voudrais tout simplement vous remercier vivement pour la prise en compte qui a été la vôtre depuis que vous êtes à la présidence du Conseil départemental de la qualité de l'air – nous en avons discuté tous deux, peut-être un peu trop rapidement, mais on s'était mis d'accord pour que l'on se rencontre à cet égard – et je vous en félicite et puis aussi pour la défense de l'Etang de Berre pour laquelle je tiens à vous remercier. Je crois que je me fais l'écho de toutes les communes du pourtour de l'Etang de Berre qui sont représentées dans cet hémicycle pour avoir continué à subventionner l'existence du GIPREB pour la réhabilitation de l'Etang de Berre.

Je sais votre volonté farouche pour qu'on ait le meilleur air possible.

J'ai une formule qui est simple : je pense qu'il faut que nous soyons suffisamment intelligents pour que l'industrie perdure parce qu'elle est source de vie et elle est source d'emploi et si par hasard, notamment dans la pétrochimie, les industriels venaient à imaginer qu'ils pourraient éventuellement baisser leur combat pour la qualité de l'air, nous serions les aiguillons.

Donc oui à l'industrie mais oui, oui et oui à la meilleure qualité de l'air possible et à tout point de vue à un meilleur environnement possible sur notre beau département.

Merci d'y contribuer comme vous le faites, de façon formidable, Madame la Présidente.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Andréoni, je retiens votre citation.

Pas d'opposition sur le rapport n°218 ?

Monsieur BURLE.- La Commission a beaucoup parlé de l'environnement bien sûr, mais je voudrais rappeler les mots de M. Méï, le Maire de Gardanne. On a parlé de l'air, c'est très bien mais on n'a pas parlé de l'eau.

Madame LA PRESIDENTE.- Il y a aussi le Contrat de Baie, bien sûr.

Monsieur BURLE.- C'est très important. Sous nos pieds, nous avons de l'eau qui coule dans la Méditerranée. Il paraît que les mers vont monter et c'est dangereux. On pourrait l'utiliser. En tout cas, elle est très bonne et elle s'écoule dans la Méditerranée et c'est complètement idiot. C'est ce que disait M. Méï l'autre jour.

Madame LA PRESIDENTE.- Il a bien raison M. Méï.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnainou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

219. ENV 010-18/10/18 CM – Dossier retiré

Madame LA PRESIDENTE.- Ce rapport est retiré pour être présenté de manière différente.

(Mme Ghali demande la parole.)

Madame Ghali, je vais vous donner la parole lorsqu'on attaque les rapports de M. Giberti.

CADRE DE VIE, TRAITEMENT DES DÉCHETS, EAU ET ASSAINISSEMENT (11h25)

Madame LA PRESIDENTE.- Du 220 au 237, Monsieur Giberti, pas de problématique ?

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Ghali sur ces rapports.

Madame GHALI.- Madame la Présidente, je comptais intervenir sur le rapport n°219, je me permets d'intervenir sur le Contrat de Baie.

Madame LA PRESIDENTE.- Il est retiré.

Madame GHALI.- Il est retiré mais je me permets de le faire.

J'ai eu l'occasion de faire cette intervention au Conseil municipal de Marseille mais comme vous pouvez le constater, il y a des rapports au Conseil municipal de Marseille qui sont aussi des rapports de la Métropole et pourtant on en parle au Conseil municipal de Marseille. Je crois qu'il est difficile quand on est Marseillais, et ils sont nombreux dans cet hémicycle, de ne pas parler des problèmes qui les concernent.

21 plages, des lieux de baignade, 150 jours...

(Protestations)

Je n'ai pas besoin de vos explications.

Madame LA PRESIDENTE.- Laissez parler Mme Ghali, s'il vous plaît.

Madame GHALI.- Vous expliquerez ça aux Marseillais qui n'ont pas pu...

Madame LA PRESIDENTE.- S'il vous plaît, laissez parler Mme Ghali, on va lui répondre tranquillement.

Madame GHALI.- Ne vous inquiétez pas, vous ferez des mathématiques tout à l'heure. Pour l'instant, je veux parler de la baignade des Marseillais et notamment des habitants de la Métropole car il n'y a pas que les Marseillais qui se baignent, il y a tous les Aixois...

Les Métropolitains viennent se baigner à Marseille et les Marseillais se baignent à Marseille ; c'est vraiment un sujet métropolitain. Donc si on avait un doute, on n'en a plus et c'est le plus important.

(Brouhaha)

Je n'ai pas envie d'entrer dans des chicayas de chiffres parce qu'avant de donner des leçons de chiffres, faites en sorte – et je parle notamment à la conseillère municipale qui voulait intervenir – que les Marseillais puissent déjà se baigner dans les plages de Marseille. Car cet été, cela n'a pas été le cas. Le drapeau violet a pas mal brillé cet été sur nos plages. C'est énorme puisque les Marseillais se sont vus privés de plage, les touristes se sont vus privés de plage, les habitants de la Métropole se sont vus privés de plage.

(Protestations)

En fait, ils ne doivent pas se baigner sur les plages de Marseille, c'est pour ça qu'ils ne le savent pas...

(Protestations)

Ce n'est certainement pas dans vos piscines non plus malheureusement.

Madame LA PRESIDENTE.- Laissez-la intervenir, s'il vous plaît.

Essayons d'être efficaces.

Madame GHALI.- Je vois que finalement la majorité s'excite plus lorsque c'est moi qui parle que lorsque c'est le Front National. J'aurais aimé que vous fassiez le même brouhaha lorsque M. Marandat a tenu les propos qu'il a tenus mais ce n'est pas grave...

Je reviens à la question des plages. C'est vrai que lorsqu'on vous dit les choses qui ne vont pas, comme quand vous coupez les arbres alors que les Marseillais aimeraient avoir plus de verdure chez eux...

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Ghali, avec tout le respect que je vous dois, essayez d'être efficace, de ne pas attiser...

Madame GHALI.- Alors, demandez aussi votre à majorité de rabaisser un peu le caquet, ça irait beaucoup plus vite.

(Tumultes)

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Ghali, on n'est pas là pour attiser les uns et les autres.

Madame GHALI.- Alors il faut le leur dire. Et personne ne m'interdira d'intervenir quand j'en ai envie.

Madame la Présidente, on est ici dans un lieu démocratique où l'on a les uns et les autres le droit d'intervenir...

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Ghali, allez au propos s'il vous plait.

Madame GHALI.- ... et même quand on n'est pas de votre majorité, s'il faut simplement vous dire que vous êtes la plus belle et la plus forte etc. on peut le faire, mais laissez-moi au moins le temps de parler des plages.

Madame LA PRESIDENTE.- Madame Ghali, je ne vous demande pas cela, ce serait beaucoup trop.

S'il vous plait, un peu de silence !

Madame Ghali, dans votre intervention, essayez d'être efficace, parce que lorsque vous branchez à la fois les Marseillais et les Aixois, je vous rassure, je n'ai pas été élue qu'avec des voix de Droite et des Républicains, j'ai fait 180 voix sur 240 donc un peu de respect, il n'y a pas qu'une question de majorité.

(Applaudissements)

Aujourd'hui, il y a un territoire, alors soyons efficaces et allons droit au but.

Madame GHALI.- Il y a juste aussi le territoire marseillais, permettez-moi d'en parler.

Madame LA PRESIDENTE.- Mes chers collègues, s'il vous plait, plus de commentaire, laissez finir Mme Ghali, nous répondrons après.

Vous avez la parole, essayez d'être efficace.

Madame GHALI.- Efficace, ce n'est pas vous qui le déciderez, c'est les Marseillais qui le décideront.

Madame LA PRESIDENTE.- Pour l'instant, vous ne l'êtes pas. Pour l'instant, c'est moi qui aie la parole, c'est moi qui donne la parole Madame Ghali, alors ne me cherchez pas non plus.

Madame GHALI.- L'opposition a autant de droit de parole que la majorité, c'est la démocratie.

Madame LA PRESIDENTE.- Pour parler du sujet oui mais pas pour dire n'importe quoi.

Madame GHALI.- Vous avez le droit de parler, mais j'ai aussi le droit de vous répondre alors c'est mal me connaître.

Madame LA PRESIDENTE.- J'ai le droit de séance, Madame Ghali.

Madame GHALI.- Vous n'avez pas le monopole de la parole, non plus.

Madame LA PRESIDENTE.- Vous non plus Madame Ghali, alors soyez efficace.

Madame GHALI.- Arrêtez de parler et je vais l'être.

(Protestations)

Madame LA PRESIDENTE.- Je m'arrêterai si je le souhaitez, allez-y.

Madame GHALI.- J'ai bien pris note de l'intention d'élargir le Contrat de Baie du Golfe de Fos et c'est une bonne chose.

Je ne mets pas en cause cette disposition mais nous devons parler de Marseille. Elle est la ville capitale, la ville vitrine du tourisme de ce territoire et aujourd'hui ce Contrat de Baie doit pouvoir apporter des réponses qui sont à la hauteur de ses difficultés en matière de baignade. On a un bassin de rétention qui a été fait sous le stade Ganay. On nous a expliqué que ce bassin de rétention réglerait une partie de la pollution des plages. Le bilan désastreux de cet été nous a montré que les résultats de cet investissement ne sont pas au rendez-vous. Il est clair que les solutions existent.

Il faut oui, sur Marseille trouver des solutions notamment en matière de bassin de rétention mais aussi en matière de station d'épuration qui aujourd'hui n'est plus en capacité d'apporter les réponses à nos plages marseillaises.

Sans cela, malheureusement, même les jours où il n'y a pas de pluie, elles se retrouvent malheureusement polluées. Il faut que nous trouvions dans le Contrat de Baie, je l'espère et c'est ma demande Madame la Présidente, et vous allez certainement m'apporter des réponses, que nous puissions apporter de réelles réponses et je l'espère des travaux que vous allez nous présenter en matière d'environnement car oui, l'environnement, c'est important, le poumon bleu de la ville aussi. C'est le seul que nous ayons sur notre territoire et il faut le protéger.

C'est pour cela que ma question sur le Contrat de Baie est claire : quelles sont aujourd'hui vos préconisations pour faire en sorte que nous remédions à cette situation.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci beaucoup Madame Ghali, on va passer aux réponses. Je souhaiterais que ce soit M. Giberti qui réponde sur la problématique qui concerne uniquement la Métropole, c'est-à-dire la problématique de la station d'épuration. Tout le reste, Madame Ghali, on a bien noté que vous étiez en campagne électorale et que vous êtes candidate à la Ville de Marseille, je vous demanderai, puisque vous avez la chance d'être élue aussi à la Ville de Marseille de réserver ces débats, à l'intérieur de l'hémicycle de Bargemon.

(Applaudissements)

Monsieur Giberti a la parole.

Monsieur GIBERTI.- Je voudrais simplement dire à Mme Ghali qu'il y a confusion. La plupart du temps quand les plages sont polluées, c'est l'Huveaune et le Jarret qui les polluent. Le bassin Ganay joue son rôle. Il contient 50 000 mètres cubes et il arrive à encaisser pour les pluies dites moyennes. Maintenant, pour les très grandes pluies, c'est difficile. Mais dans tous les cas, la plupart du temps, lorsque les plages sont polluées, c'est l'Huveaune parce qu'il a plu. C'est très simple.

Je crois qu'il faut faire très attention, ce sont deux problèmes différents, deux problèmes sur lesquels on travaille, mais il est très difficile d'arriver à canaliser l'Huveaune lorsqu'il y a des crues importantes.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Giberti pour ces précisions.

Monsieur GAUDIN.- C'est quand même incroyable d'entendre ça par rapport à ce qui se passe dans l'Aude ou ailleurs. La solidarité devrait être là-bas et pas de nous donner des leçons.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Très bien Monsieur le Maire.

En complément des propos de M. Giberti, nous avons effectivement aujourd'hui un Contrat de Baie qui existe mais qui n'est pas assez large. Dans le cadre de l'Agenda environnemental, nous avons décidé de l'étendre, d'aller jusqu'à Port Saint Louis du Rhône et La Ciotat pour avoir un panel très large qui va nous permettre d'avoir une eau de bonne qualité et surtout préserver ce littoral absolument magnifique.

Merci Monsieur Giberti, ce sera un travail qui sera mené sur différentes Commissions. Je suis sûre que tous ceux qui veulent faire avancer le territoire de manière correcte le feront en évitant la politique politicienne.

Nous allons passer au vote des rapports pour revenir un peu plus au centre de notre assemblée.

220. DEA 001-18/10/18 CM - Rapport annuel 2017 sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

221. DEA 002-18/10/18 CM - Réforme de véhicules d'exploitation du Centre de Transfert d'ordures ménagères de la Parade à Aix-en-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

222. DEA 003-18/10/18 CM - Réformes d'engins, de poids lourds, de véhicules et équipements de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

223. DEA 004-18/10/18 CM - Approbation d'un contrat avec l'éco-organisme Eco-Mobilier au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur pour les Déchets d'Eléments d'Ameublement

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de J.-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Duguet,
D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marti, M. Maunier, S. Ravier,
M. Ribière, J. Trani

224. DEA 005-18/10/18 CM - Approbation des tarifs aux apporteurs particuliers de déchets sur l'Installation de Stockage de Déchets non Dangereux de l'Arbois pour l'année 2019

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

225. DEA 006-18/10/18 CM - Présentation du rapport annuel d'activité 2017 du délégataire de service public portant sur la valorisation énergétique du biogaz produit sur le Center de Stockage des Déchets de la CRAU

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

226. DEA 007-18/10/18 CM - Approbation du rapport annuel 2017 sur le Prix et la Qualité des Services Publics de l'assainissement et de l'eau potable

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Pellicani, vous souhaitez prendre la parole.

Monsieur PELLICANI.- Je vais rester sur l'aspect métropolitain de ce rapport qui concerne le rapport annuel de l'eau. Je vais saisir la balle au bond pour vous rappeler que ce rapport présente sur l'ensemble des communes la situation de l'exploitation de l'eau potable et de l'assainissement. Concernant l'eau potable, il y a un gisement de richesses peut-être à récupérer. On a eu un débat sur les finances à plusieurs reprises et mon collègue Marc Poggiale vous a rappelé dans son intervention qu'on proposait un processus de remunicipalisation, c'est-à-dire le passage en régie d'un certain nombre de délégations de service public. On passe de 1,21 euro à 2,90 euros le mètre cube sur l'ensemble des communes en régie. En revanche, on passe de 3,47 euros à 4,86 pour la gestion en DSP. Il y a bien un écart flagrant entre les deux modes de gestion.

En DSP, en plus de la part délégataire qu'on appelle pudiquement le bénéficiaire du délégataire, la rémunération du service, il y a aussi des taxes et impôts que les régies ne paient pas.

Parmi vos collègues de la Côte d'Azur, un certain Maire, en remunicipalisant l'eau, les transports, les cantines et autre, a permis à sa collectivité de récupérer les parts du délégataire pour les réinjecter dans les services et avoir des marges parce que son propre Gouvernement avait à l'époque gelé les dotations.

Ce que l'on vous propose, à plusieurs reprises, c'est de vous donner les moyens au niveau métropolitain, d'enclencher un processus qui nous permettrait de retrouver des marges financières sur un certain nombre de politiques publiques. J'en reste là. Ce rapport est la photographie de la gestion 2017 ou 2016 mais sur ce sujet, enclenchons un processus qui nous permet de récupérer des marges.

Madame la Présidente, vous avez dit un mot tout à l'heure, qui n'est pas blessant. Vous avez dit qu'il faut parler au bon endroit des bonnes choses. Je vous signale qu'il y a des dossiers qui ne passent plus dans les communes parce qu'ils sont métropolitains. Sur les dossiers d'investissement de la place Jean Jaurès, on a eu très peu de débats au niveau local parce qu'ils sont métropolitains. Il faut avoir le débat ici, même si cela peut heurter des âmes sensibles, et je pense que vous devez faire respecter l'organisation des débats. Merci.

Madame LA PRESIDENTE.- Je ne suis pas du tout de votre avis, ce qui doit être réglé en Métropole se fait en Métropole, ce qui doit être réglé en Territoire se fait en Territoire, ce qui doit être réglé en commune, se fait en commune. Cela correspond aux compétences de tout un chacun. Maintenant, le jour où les compétences reviendront d'un côté ou d'un autre, on pourra discuter de ces problématiques.

Je comprends votre envie de pouvoir vous exprimer parce que le CT1 ne s'est pas tenu. C'est vrai que vous êtes peut-être conseiller d'arrondissement et au sein même de votre Conseil d'arrondissement, je vous engage aussi à être présent et à faire – je ne parle pas pour vous particulièrement, je parle aux élus d'une façon générale – l'état de vos problématiques communales lorsqu'elles sont communales.

Monsieur Giberti, pouvez-vous répondre sur les problématiques de tarification ?

Monsieur GIBERTI.- Relancer ce débat aujourd'hui ne sert strictement à rien mais je voudrais rappeler à M. Pellicani que lorsque le temps est venu de la DSP, on a demandé aux Maires quel était leur choix. A la Communauté urbaine, 16 Maires sur 18 ont voulu une DSP de l'eau. A part la ville de Gémenos et la ville de Plan-de-Cuques, tout le monde, à l'unanimité, souhaitait qu'on relance la DSP. Il faut que ce soit clair.

Maintenant, la DSP vit et je vous répète encore une fois que l'on suit cela de très très près. Lorsqu'on doit mettre des amendes aux délégataires, on les met. Nous en sommes aujourd'hui à peu près un million d'euros d'amendes.

Monsieur Pellicani, on n'est pas là pour faire des cadeaux à qui que ce soit, on est là pour que nos administrés, tous les matins, aient de l'eau potable à leur robinet.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- D'ailleurs à cette occasion, nous sommes extrêmement solidaires de notre collègue de Miramas qui a aujourd'hui certaines difficultés, il n'est pas là aujourd'hui avec Saint Chamas car il y a eu des problématiques d'approvisionnement. On voit quelle est cette richesse. En tout cas, si vous avez besoin de quoi que ce soit, vous n'hésitez pas, c'est ce que j'ai dit hier soir au Maire de Miramas.

Nous allons passer au vote.

227. DEA 008-18/10/18 CM - Présentation des rapports annuels d'activité 2017 des délégataires de l'eau et de l'assainissement du Territoire Marseille Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

228. DEA 009-18/10/18 CM - Présentation des rapports annuels d'activité 2017 des délégataires des services publics de l'assainissement et de l'eau potable du Territoire du Pays d'Aix

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

229. DEA 010-18/10/18 CM - Présentation des rapports annuels d'activité 2017 des délégataires des services publics de l'assainissement et de l'eau potable du Territoire du Pays Salonais

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

230. DEA 011-18/10/18 CM - Présentation des rapports annuels d'activité 2017 des délégataires des services publics de l'eau potable du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

231. DEA 012-18/10/18 CM - Présentation des rapports annuels d'activité 2017 des délégataires des services d'eau potable et d'assainissement collectif du territoire Istres-Ouest Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le Conseil prend acte du rapport.

232. DEA 013-18/10/18 CM - Approbation des dégrèvements sur facture d'eau, suite à une fuite d'eau sur les installations privées à Gémenos Village

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

233. DEA 014-18/10/18 CM - Approbation des dégrèvements sur des factures d'eau 2018 suite à une fuite sur les installations privées à Plan de Cuques

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

234. DEA 015-18/10/18 CM - Approbation de l'assiette et du montant des redevances d'occupation du domaine public de la Métropole Aix-Marseille-Provence par des équipements radioélectriques installés sur les ouvrages d'eau, d'assainissement et sur les sites « déchets » du territoire métropolitain

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

235. DEA 016-18/10/18 CM - Extension du périmètre de la régie dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière à caractère industriel et commercial, dénommée Régie des Eaux et de l'Assainissement du bassin minier et du Garlaban aux communes de Plan-de-Cuques et de Gémenos - Modifications des statuts de la régie

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

236. DEA 017-18/10/18 CM - Approbation de l'avenant n°3 au contrat de délégation du service public sur le Territoire du Pays Salonais pour la gestion du service de l'assainissement collectif

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

237. DEA 018-18/10/18 CM - Vente aux enchères d'une hydrocureuse de la Régie des Eaux et Assainissement du Pays de Martigues

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

MER, LITTORAL ET PORTS, PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES MARITIMES ET NATURELS (11h41)

Madame LA PRESIDENTE.- Sur les rapports concernant la Commission Mer, Littoral, Ports, M. Boré étant absent, je vais rapporter. Il est allé à Gênes pour apporter notre soutien et travailler en collaboration avec la ville de Gênes suite aux événements qui se sont passés cet été. Il n'y a pas eu d'opposition sur les rapports en Commission.

238. MER 001-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération relative à la "Mise en sécurité des anciens dépôts massifs de scories - Littoral des Calanques"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

239. MER 002-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative aux "Ports Ouest - Acquisition matériels"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

240. MER 003-18/10/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative aux "Ports Ouest Entretien et Réparations"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

VOIRIE, ESPACES PUBLICS ET GRANDS ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS
(11h42)

Madame LA PRESIDENTE.- Sur la Commission Voirie Espaces Publics, Grands Equipements Métropolitains, M. Amalric n'est pas là aujourd'hui mais sur les 241 à 246, la Commission s'est tenue et les rapports ont été adoptés.

Il n'y a pas d'observation particulière.

241. VOI 001-18/10/18 CM - Approbation du bilan de la concertation préalable concernant la requalification du Cours Lieutaud à Marseille (1er et 6ème arrondissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

242. VOI 002-18/10/18 CM - Approbation du bilan de la concertation préalable concernant la requalification de la Rocade du Jarret à Marseille (4ème, 5ème et 10ème arrondissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

243. VOI 003-18/10/18 CM - Approbation des révisions des opérations d'investissement de la Voirie et de l'Espace Public, destinées aux opérations de voirie sur les voies métropolitaines et leurs dépendances sur le Territoire Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

244. VOI 004-18/10/18 CM - Déclassement du domaine public routier d'une emprise désaffectée de la rue André Allar à Marseille 15ème arrondissement

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

245. VOI 005-18/10/18 CM - Approbation de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la création de la voie U304 - Les olives à Marseille (13ème arrondissement)

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

246. VOI 006-18/10/18 CM - Demande de subvention d'investissement relative à l'opération "Boulevard Urbain Sud à Marseille"

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

CULTURE ET SPORT, GRANDS ÉVÈNEMENTS MÉTROPOLITAINS (11h43)

247. CSGE 001-18/10/18 CM - Présentation du rapport annuel d'activité 2017 du délégataire de service public pour l'exploitation de l'Aréna du Pays d'Aix

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Le Dissès sur le 217, pas de problématique particulière ?

(Pas d'observation)

Je vous remercie, je vous demande d'en prendre acte.

Le Conseil prend acte du rapport.

248. CSGE 002-18/10/18 CM - Approbation du choix du délégataire et du contrat de Délégation de Service Public relatif à l'exploitation et la gestion de la Salle de Musiques Actuelles de la Constance

Madame LA PRESIDENTE.- Nous finissons en beauté par un secteur qui nous tient particulièrement à cœur qui est celui de la culture.

Monsieur Gagnon, cela s'est-il bien passé ? Vous êtes le dernier dans les rapports mais le premier dans notre cœur, vous le savez.

Monsieur GAGNON.- Merci.

Madame LA PRESIDENTE.- Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Madame LA PRESIDENTE.- Je vous remercie, la séance est levée. Rendez-vous le 13 décembre.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 11 heures 47.)